KPMG S.A.
36 rue Eugène Jacquet
CS 75039
59705 Marcq en Baroeul
France

Téléphone : +33 (0)03 20 20 65 00
Télécopie : +33 (0)03 20 20 66 57
Site internet : www.kpmg.fr

Centre Hospitalier Universitaire de Lille

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018
Centre Hospitalier Universitaire de Lille
2 avenue Oscar Lambret - 59037 Lille
Ce rapport contient 61 pages
MB-CH

KPMG S.A.,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse

Société anonyme d'expertise
comptable et de commissariat
aux comptes à directoire et
conseil de surveillance.
Inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-30080101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles

Siège social :
KPMG S.A.
Tour Eqho
2 avenue Gambetta
92066 Paris la Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €.
Code APE 6920Z
775 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417

KPMG S.A.
36 rue Eugène Jacquet
CS 75039
59705 Marcq en Baroeul
France

Téléphone : +33 (0)03 20 20 65 00
Télécopie : +33 (0)03 20 20 66 57
Site internet : www.kpmg.fr

Centre Hospitalier Universitaire de Lille

Siège social : 2 avenue Oscar Lambret - 59037 Lille

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018

Au Conseil de Surveillance du C.H.U. de Lille,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par le Conseil de Surveillance, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du Centre Hospitalier Universitaire de Lille relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français et de l'instruction budgétaire et comptable M21, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'établissement à la fin de cet exercice.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au comité d'audit.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014 ou par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observations

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point exposé dans l'annexe aux comptes annuels à la note « PF1 Principes et méthodes comptables » qui décrit le changement de méthode comptable relatif aux ressources affectées.

Justification des appréciations - Points clés de l'audit

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Exhaustivité et existence des droits CET

Risque identifié

À l'issu de l'exercice, l'établissement détermine pour chaque agent le nombre de jours éligibles au CET. Les agents exercent ensuite en N+1 leur droit d'option en déterminant le nombre de jours venant alimenter leur compteur CET. Les jours de CET peuvent faire l'objet d'une récupération par l'agent sous forme de congé, ou d'une indemnisation forfaitaire. Les jours présents dans les compteurs CET font l'objet d'une comptabilisation en provisions pour risques et charges, les jours qui seront indemnisés sont des CET monétisés comptabilisés en charges à payer.

Les CET peuvent être alimentés d'heures supplémentaires, de RTT ou de congés annuels. L'établissement offre aussi la possibilité à ses agents d'incrémenter leur compteur au-delà du seuil réglementaire (CCI).

Les compteurs du personnel médical sont suivis sur le logiciel GTMED, ceux du personnel non médical sur AR-CHRONOS.

À la clôture 2018, la provision CET s'élève à 15 M€ pour le personnel médical et à 42,8 M€ pour le personnel non médical.

Nous avons considéré que l'évaluation de la provision CET constituait un point clé de l'audit dans la mesure où elle représente une estimation comptable significative et fait appel au jugement de la direction.

Notre réponse

Nous avons pris connaissance des modalités de mise en œuvre de la méthodologie de détermination de la provision sur les droits CET.

Nos travaux ont constitué à :

- Contrôler le dénouement des provisions comptabilisés en N-1, et rapprocher les données estimées avec les données réellement observés ;
- Fiabiliser les outils de suivi des compteurs CET ;
- Vérifier la conformité de la méthode de valorisation avec l'instruction M21 ;
- Contrôler les taux de charges appliqués ;
- Contrôler la correcte présentation des engagements au bilan de l'établissement.

Reconnaissance des recettes d'hospitalisation du titre 1

Risque identifié

La fiabilité des recettes comptabilisées liées aux séjours dépend :

- De la complétude des éléments constitutifs du dossier de séjour d'hospitalisation
- De la correcte application à ces éléments, sous la responsabilité du département d'information médicale (DIM), de règles de codage spécifiques définies principalement dans le référentiel universel CIM-10.

Le Plan d'Assurance Qualité (PAQ), élaboré par le DIM, recense les risques et les procédures mises en œuvre. La correcte valorisation des recettes liées aux séjours repose essentiellement sur l'adéquation de la conception du PAQ et sur l'efficacité de son fonctionnement.

Dans ce contexte nous avons estimé le risque portant sur la valorisation des recettes liées aux séjours comme un point clé de l'audit.

Notre réponse

Nos travaux ont consisté à :

- Revoir le contrôle interne relatif à la chaîne de facturation des séjours et tester l'efficacité opérationnelle sur le contrôle des médicaments onéreux (MO) et dispositifs médicamenteux implantables (DMI) facturés en sus du groupement homogène de séjours (GHS) ;
- Faire intervenir un expert informatique pour cartographier les interfaces informatiques entre les principaux applicatifs métiers, le logiciel de codage et le logiciel de facturation;
- Faire intervenir un expert externe DIM pour la :
  - Prise de connaissance du contrôle interne mis en place par le DIM de l'établissement (organisation, équipe, outils, revue du PAQ) ;
  - Identification des contrôles internes pertinents permettant de maitriser les risques ;
  - Vérification de la mise en œuvre opérationnelle des contrôles internes réalisés par le service DIM sur la base d'une sélection aléatoire de séjours.
- Rapprocher les tableaux de synthèse OVALIDE avec les recettes comptabilisées et les arrêtés de versement ARS.

— Fiabiliser la requête de contrôle de facturation « dossier sans acte » et contrôler de l'absence de séjours en anomalie non traités à la clôture de l'exercice.

— Contrôler la valorisation des séjours à cheval, fiabilisation du fichier de calcul et analyse du dénouement de la valorisation N-1.

— Contrôler les annulations et réémissions de titres.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et règlementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le tome 1 rapport financier du directeur général et du comptable public et dans les autres documents adressés aux membres du conseil de surveillance sur la situation financière et les comptes annuels.

Informations résultant d'autres obligations légales et réglementaires

Désignation des commissaires aux comptes

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la Centre Hospitalier Universitaire de Lille par le Conseil de Surveillance du 23 avril 2015.

Au 31 décembre 2018, le cabinet KPMG SA était dans la 4ème année de sa mission sans interruption.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'établissement à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'établissement ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le directeur général.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre établissement.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

— il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

— il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

— il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

— il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'établissement à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies

ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;

— il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Rapport au comité d'audit

Nous remettons un rapport au comité d'audit qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans ce rapport figurent les risques d'anomalies significatives que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L.822-10 à L.822-14 du code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Marcq en Baroeul, le 27 juin 2019
KPMG S.A.

Jocelyn Scamps
Associé

BILAN
COMPTE DE RESULTAT
ANNEXE

COMPTE FINANCIER 2018

BILAN

ACTIF		EXERCICE N			EXERCICE N-1
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISÉ	**IMMOBILISATIONS INCORPORELLES :**				
	Frais d'établissement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Frais d'études, de recherche et développement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Contributions aux investissements communs des GHT	0,00	0,00	0,00	0,00
	Concessions et droits similaires, brevet, licences, marques et procédés, droits et valeurs similaires	91 538 885,33	54 451 500,94	37 087 384,39	40 992 045,61
	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
	Immobilisations incorporelles en cours	721 287,10	0,00	721 287,10	258 606,33
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES :				
	Terrains	16 052 355,13	12 351 218,56	3 701 136,57	3 900 275,99
	Constructions	882 770 176,41	465 004 212,81	417 765 963,60	406 385 338,61
	Installations techniques, matériel et outillage industriel	272 747 928,70	207 630 387,28	65 117 541,42	71 580 850,68
	Autres immobilisations corporelles	73 560 446,41	54 519 574,93	19 040 871,48	21 976 125,49
	Immobilisations corporelles en cours	7 602 063,98	0,00	7 602 063,98	18 086 922,17
	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00
	Immobilisations affectées ou mises à disposition	2 848 378,32	0,00	2 848 378,32	2 848 378,32
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES :				
	Participations et créances rattachées à des participations	2 706 370,29	162 853,00	2 543 517,29	2 581 629,54
	Autres titres immobilisés	0,00	0,00	0,00	0,00
	Prêts	0,00	0,00	0,00	0,00
	Autres	110 563,66	0,00	110 563,66	108 981,95
	TOTAL I	1 350 658 455,33	794 119 747,52	556 538 707,81	568 719 154,69

État BI

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 059025
NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES. LILLE CHU
ÉTABLISSEMENT : BUDGET GENERAL - CHR LILLE

GED

COMPTE FINANCIER 2018

BILAN

PASSIF		EXERCICE N	EXERCICE N-1
CAPITAUX PROPRES	APPORTS	162 241 096,37	168 600 399,49
	RÉSERVES :		
	Excédents affectés à l'investissement	41 585 966,97	33 126 319,64
	Réserve de trésorerie	0,00	0,00
	Réserves de compensation	60 381,71	60 381,71
	REPORT À NOUVEAU :		
	Report à nouveau excédentaire	2 051 379,22	2 101 649,14
	Report à nouveau déficitaire	-151 179 248,36	-126 558 637,79
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (EXCÉDENT OU DÉFICIT)	-19 556 485,44	-22 404 861,21
	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	53 672 430,56	51 979 539,20
	PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	1 910 000,00	1 910 000,00
	DROITS DE L'AFFECTANT	0,00	0,00
	TOTAL I	90 785 521,03	108 814 790,18

État BI

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 059025
NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES. LILLE CHU
ÉTABLISSEMENT : BUDGET GENERAL - CHR LILLE

GED

COMPTE FINANCIER 2018

BILAN

ACTIF		EXERCICE N			EXERCICE N-1
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS	NET	NET
ACTIF CIRCULANT	**STOCKS ET EN-COURS :**				
	Matières premières	0,00	0,00	0,00	0,00
	Autres approvisionnements	20 460 180,23	0,00	20 460 180,23	19082 640,65
	En-cours de production de biens	0,00	0,00	0,00	0,00
	Produits	0,00	0,00	0,00	0,00
	Marchandises	0,00	0,00	0.00	0,00
	Autres stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
	CRÉANCES D'EXPLOITATION :				
	Hospitalisés et consultants	17 831 560,80	13 560 091,00	4 271 469,80	5012 334,89
	Caisse pivot	150 953 142,68		150 953 142,68	137794 934,33
	Autres tiers payants	38 679 119,10		38 679 119.10	38 122 178,64
	Créances irrecouvrables admises en non-valeur	0,00		0,00	0,00
	Autres	3 700 024,40		3 700 024,40	3876 215,18
	CRÉANCES DIVERSES :	78 282 947,10	18 478 946,00	59 804 001,10	58403 354,62
	VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT	0,00	0,00	0,00	0,00
	DISPONIBILITÉS	4 903 864,23		4 903 864,23	2042 777,89
	CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	2 069 161,32		2 069 161,32	2298 520,15
	TOTAL II	316 879 999.86	32 039 037,00	284 840 962.86	266 632 956,35
COMPTES DE RÉGULARISATION	CHARGES À RÉPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES	0.00		0.00	0,00
	PRIMES DE REMBOURSEMENT DES OBLIGATIONS	0,00		0,00	0.00
	DÉPENSES À CLASSER OU RÉGULARISER	6 126.64		6 126,64	573 632,98
	DOTATIONS ATTENDUES	0,00		0.00	0,00
	ÉCARTS DE CONVERSION D'ACTIF	0,00		0,00	0,00
	TOTAL GÉNÉRAL	1 667 544 581,83	826 158 784,52	841 385 797,31	835 925 744,02

État BI

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 059025
NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES. LILLE CHU
ÉTABLISSEMENT : BUDGET GENERAL - CHR LILLE

GED

COMPTE FINANCIER 2018

BILAN

PASSIF		EXERCICE N	EXERCICE N-1
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	PROVISIONS POUR RISQUES	5 053 520,00	5 620 751,00
	PROVISIONS POUR CHARGES	66 083 021,88	66 207 684,88
	TOTAL II	71 136 541,88	71 828 435,88
DETTES	**DETTES FINANCIÈRES :**		
	Emprunts obligataires	10 000 000,00	10 000 000,00
	Emprunts auprès des établissements de crédit	440 153 156,56	411 300 073,39
	Emprunts et dettes financières divers	5 825 860,10	5 881 707,13
	Crédits et lignes de trésorerie	24 650 000,00	17 250 000,00
	DETTES D'EXPLOITATION :		
	Avances reçues	5 566 710,85	11 711 418,39
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	78 399 045,95	74 969 340,96
	Dettes fiscales et sociales	70 541 296,11	70 567 035,65
	DETTES DIVERSES :		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	9 935 382,54	19 155 469,48
	Fonds déposés par les hospitaliers et hébergés	670 614,00	403 339,25
	Autres	9 192 003,12	8 934 345,30
	Produits constatés d'avance	23 616 095,99	22 668 993,00
	TOTAL III	678 550 165,22	652 841 722,55
COMPTES DE RÉGULARISATION	RECETTES À CLASSER ET À RÉGULARISER CRÉDIT	913 569,18	2 440 795,41
	ÉCART DE CONVERSION PASSIF	0,00	0,00
	TOTAL GÉNÉRAL	841 385 797,31	835 925 744,02

État CR

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 059025

NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES. LILLE CHU

ÉTABLISSEMENT : BUDGET GENERAL - CHR LILLE

GED

COMPTE FINANCIER 2018

Compte de résultat de l'établissement (toutes activités confondues) [1]	EXERCICE N	EXERCICE N-1
PRODUITS D'EXPLOITATION		
VENTE DE MARCHANDISES	55 251 461,07	57 187 317,21
PRODUCTION VENDUE	38 625 655,06	37 075 778,58
PRODUCTION STOCKÉE, DESTOCKAGE	0,00	0,00
PRODUCTION IMMOBILISÉE	1 616 713,30	2 192 673,34
PRODUITS DE L'ACTIVITÉ HOSPITALIÈRE	1 031 577 426,02	1 019 597 211,87
SUBV D'EXPLOITATION ET PARTICIPATIONS	41 882 842,15	40 990 673,86
REPRISES SUR AMORT, DÉPRÉC ET PROVISIONS	89 823 024,00	81 492 658,56
TRANSFERTS DE CHARGES D'EXPLOITATION	0,00	0,00
AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	25 541 236,44	22 988 224,77
TOTAL I	1 284 318 358,04	1 261 524 538,19
CHARGES D'EXPLOITATION		
ACHATS DE MARCHANDISES	0,00	0,00
VARIATION DE STOCKS DE MARCHANDISES	0,00	0,00
ACHATS STOCKÉS MAT PREM ET FOURNITURES	0,00	0,00
VARIATION DE STOCKS MAT PREM ET FOURNIT	0,00	0,00
ACHATS STOCKÉS AUTRES APPROVISIONNEMENTS	288 530 024,65	289 218 634,69
VARIATION STOCKS DES AUTRES APPROVIS	-1 377 539,58	1 057 845,78
ACHATS NON STOCKÉS MAT ET FOURNITURES	14 003 082,81	12 780 299,52
SERVICES EXTÉRIEURS ET AUTRES	64 574 591,74	65 337 638,91
IMPÔTS ET TAXES SUR RÉMUNÉRATIONS	70 444 275,23	69 750 785,14
IMPÔTS TAXES ET VERST ASSIMILÉS AUTRES	451 005,26	435 118,08
RÉMUN ET AUTRES CHARGES DE PERSONNEL	507 030 992,87	501 824 497,01
CHARGES SOCIALES	184 526 521,00	187 961 406,17
DOT AUX AMORT ET DÉPRÉC SUR IMMO	60 388 358,73	58 599 794,30
DOT AUX DÉPRÉC SUR ACTIF CIRCULANT	32 039 037,00	28 749 388,00
DOT AMORT, PROV, DÉPR RISQUES ET CHARGES	60 381 742,00	59 360 843,00
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	13 377 406,63	12 142 051,04
TOTAL II	1 294 369 498,34	1 287 218 301,64
I- RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-10 051 140,30	-25 693 763,45
PRODUITS FINANCIERS		

[1] sans neutralisation d'opérations entre les comptes de résultat

COMPTE FINANCIER 2018

Compte de résultat de l'établissement (toutes activités confondues) [1]

	EXERCICE N	EXERCICE N-1
DE PARTICIPATIONS ET DES IMMOB FINANC	0.00	0,00
REVENUS DES VMP, ESCOMPTES	380 208,33	433 692,90
REPRISE SUR PROVISIONS	0.00	0,00
TRANSFERTS DE CHARGES FINANCIÈRES	0,00	0,00
GAINS DE CHANGE	151,83	0,00
PRODUIT NET SUR CESSIONS DE VMP	0,00	0,00
TOTAL III	380 360,16	433 692,90
CHARGES FINANCIERES		
DOTATIONS AUX AMORT ET DÉPRÉCIATIONS	0,00	0,00
INTÉRÊTS ET CHARGES ASSIMILÉES	10 950 661,11	10 849 609,64
PERTES DE CHANGE	4,72	385,78
CHARGES NETTES SUR CESSIONS DE VMP	0.00	0.00
TOTAL IV	10 950 665,83	10 849 995,42
2- RESULTAT FINANCIER (III-IV)	-10 570 305,67	-10 416 302,52
3-RESULTAT COURANT (I-II+III-IV)	-20 621 445,97	-36 110 065,97
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
PROD EXCEPT OP GESTION EXERCICE COURANT	1 621 128,47	9 872 066,65
PROD EXCEPT OP GESTION EXER ANTÉR	6 858 260,34	9 006 923,31
PROD EXCEP : OPÉRATIONS EN CAPITAL	5 402 915,95	6 397 452,37
REPRISES SUR PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	0,00	0,00
REPRISES SUR DÉPRÉC EXCEPTIONNELLES	183 804,89	1 273 812,00
TRANSFERTS DE CHARGES EXCEPTIONNELLES	0,00	0,00
TOTAL V	14 066 109,65	26 550 254,33
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
CHARGES EXCEPT EXERCICE COURANT	1 126 264,43	1 922 027,30
CHARGES EXCEPT EXERCICES ANTÉRIEURS	10 698 946,08	10 720 489,89
CHARG EXCEPT SUR OPÉRATIONS EN CAPITAL	730 730,61	18 727,49
DOTATIONS AUX PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	0.00	0.00
DOT AUX AMORT ET AUTRES DÉPRÉC EXCEPTION	445 208.00	183 804.89
TOTAL VI	13 001 149,12	12 845 049,57
4- RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	1 064 960,53	13 705 204,76

[1] sans neutralisation d'opérations entre les comptes de résultat

État CR

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 059025
NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES. LILLE CHU
ÉTABLISSEMENT : BUDGET GENERAL - CHR LILLE

GFD

COMPTE FINANCIER 2018

Compte de résultat de l'établissement (toutes activités confondues) [1]	EXERCICE N	EXERCICE N-1
5- TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)	1 298 764 827,85	1 288 508 485,42
6- TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI)	1 318 321 313,29	1 310 913 346,63
EXCEDENT OU DEFICIT (5 - 6)	-19 556 485,44	-22 404 861,21

[1] sans neutralisation d'opérations entre les comptes de résultat

PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

1.1.1. Principes généraux

Le CHU de Lille est un Etablissement Public de Santé soumis aux dispositions de l'instruction budgétaire et comptable M21.
Les comptes sont établis dans le respect des principes comptables, afin de donner une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de l'établissement et de garantir la qualité et la compréhension de l'information.
Les principes comptables sont :

- le principe de continuité d'activité,
- le principe de régularité et de sincérité
- le principe de prudence,
- le principe de permanence des méthodes,
- le principe d'intangibilité du bilan d'ouverture,
- le principe de non compensation.

Les comptes annuels sont établis conformément au référentiel comptable applicable constitué par l'instruction budgétaire et comptable M21.
L'arrêté du 16 juin 2014 relatif à l'instruction budgétaire et comptable M21 des établissements publics de santé modifié par l'arrêté du 7 décembre 2017 pour son application au 1er janvier 2018 comporte en annexe les tomes I et II de l'instruction M21. L'arrêté du 19 décembre 2014 relatif à l'instruction budgétaire et comptable M21 des établissements publics de santé modifié par l'arrêté du 7 décembre 2017 complète la démarche de mise à jour initiée par l'arrêté du 16 juin 2014 précité, en diffusant le tome III (la tenue des comptabilités) de l'instruction M21. Le tome III est applicable dès l'exercice 2014 et intègre dans le référentiel comptable le guide de fiabilisation des comptes des établissements publics de santé diffusé par la circulaire interministérielle N°DGOS/DGFIP/PF/PF1/CL1B/2011/39 1 du 10 octobre 2011 relative au lancement du projet de fiabilisation des comptes de l'ensemble des établissements publics de santé, complété des fiches comptables.
Ces fiches présentent à la fois les évolutions comptables reprises dans l'instruction M21 (tomes I, II et III), et des dispositions transitoires destinées à permettre la fiabilisation des comptes. Ces dispositions transitoires doivent être prises en compte par l'ensemble des intervenants de la chaîne de production des états financiers (ordonnateur, comptable, agence régionale de santé, direction départementale ou régionale des finances publiques, certificateur).
L'arrêté du 26 novembre 2018 relatif au compte financier des établissements publics de santé définit le cadre et les modalités de présentation du compte financier.
En termes de périmètre, les services / budgets suivants sont intégrés :

- Compte de résultat principal : Lettre H ;
- Dotation non affectée et services industriels et commerciaux (DNA et SIC) : Lettre A ;
- Unité de soins de longue durée (USLD) : Lettre B ;
- Ecoles et instituts de formation des personnels paramédicaux et de sages-femmes : Lettre C ;
- Etablissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) : Lettre E ;
- Autres activités relevant de l'article L. 312-1 du CASF : Lettre P ;
- Groupement Hospitalier de Territoire : Lettre G.

1.1.1.1 Mode d'évaluation des immobilisations et des amortissements

Les immobilisations acquises à titre onéreux sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Certaines immobilisations (logiciels, travaux) sont produites en interne en s'appuyant sur la valorisation des dépenses de personnel induites,

Les critères de distinction entre immobilisations et charges n'ont pas été modifiés en 2018 avec notamment prise en compte du seuil d'immobilisation de 800€ TTC .Une liste des biens à immobiliser par famille a été établie en 2017 sur les travaux.

Les immobilisations sont amorties de façon linéaire au prorata temporis. Ce mode d'amortissement a été mis en œuvre à compter du 1er janvier 2017 sur les nouvelles acquisitions de l'exercice mais également de manière rétrospective.

La notion de date de mise en service a été qualifiée suivant la nature de l'immobilisation acquise comme suit :

PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Les durées d'amortissement ont été fixées par décision du Directeur Général du 20 septembre 2016 et sont reproduites ci-dessous :

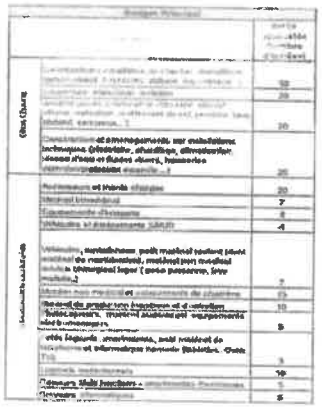

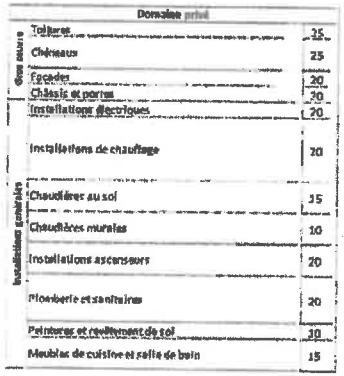

Elles n'ont pas connu d'évolution en 2018.

Dans le cadre de l'approche par composant sur les IGAAC, une durée de 20 ans est identifiée spécifiquement sur les éléments suivants : couverture, étanchéité, isolation, le second œuvre (menuiserie intérieure, cloison, vitrerie, isolation, revêtement de sol, peinture, faux-plafond, serrurerie...), les ascenseurs et monte charges.

Le CHU détient des participations financières dans des structures de coopération (GCS, GIP, GIE) pour un montant brut de 2,71 M€ dont le détail est repris dans l'état BI10.

1.1.1.2 Valorisation des stocks

PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Les stocks font l'objet d'une valorisation sur la base de la méthode du prix moyen pondéré. Un inventaire physique permanent est réalisé pour les stocks non médicaux ainsi que pour la pharmacie centrale. Le CHU de Lille réalise en sus un inventaire des stocks locaux. Cet inventaire physique est réalisé en fin d'année civile au sein des services de soins, sélectionnés selon des critères de seuil (20% des unités représentant 80% de la consommation en valeur). La valorisation du stock local global correspond à une extrapolation des comptages réalisés sur des unités ciblées sur la base de seuils prédéfinis.

1.1.1.3 Séparation des exercices

1.1.1.3.1 Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance concernent principalement les contrats de maintenance, les primes d'assurance et les loyers versés.

La valorisation de leur montant se base sur les informations de facturation le cas échéant, ou à défaut selon un rattachement en base 360 jours. Pour l'assurance obligatoire dommage construction du chantier de l'Institut Cœur Poumon, la charge annuelle est calculée sur la base des phases définies au marché.

Elles connaissent une évolution à la baisse de 10% entre 2017 et 2018. Le stock au 31/12/2018 se décline de la façon suivante :

Nature de charge	2017	2018
Assurance obligatoire Dommage - Construction	1 808 392	1 649 280
Location maintenance et prestation - Informatique	211 069	245 664
Annonces et publications officielles	73 986	43 929
Assurance et maintenance - Matériel de transport	61 569	53 681
Charges locatives et de copropriété	61 568	18 662
Services bancaires et assimilés	54 250	39 461
GCS	18 504	18 504
Autres comptes divers	9 182	
Charges constatées d'avance en K€	2 298 520	2 068 201

1.1.1.3.2 Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance concernent essentiellement des crédits relevant des Missions d'Intérêt Général (recherche et enseignement) et des subventions d'exploitation. Ces produits constatés d'avance neutralisent notamment des financements se rapportant à des dépenses restant à engager sur des projets pluriannuels.

Ils augmentent de 4,2 % entre 2017 et 2018 :

Produits de l'activité	14,70	15,67	0,97
Subventions d'exploitation et participations	5,77	6,00	0,22
Autres produits de gestion courante	1,24	0,94	- 0,30
Production vendue	0,57	0,57	0,01
Produits exceptionnels sur exercice courant	-	-	-
Budget A	0,30	0,30	0,00
Budget B	0,03	0,03	-
Budget C	-	-	-
Budget E	0,25	-	- 0,25
Budget G	-	0,31	0,31
Budget P	0 02	-	- 0,02

Les crédits perçus relatifs à des activités de psychiatrie et figurant dans le poste « Produits de l'activité » ont été inscrits en produits constatés d'avance pour 0,96 M€. Ces crédits correspondent au projet Vigilans (0.68 M€) et au Centre National de Ressources et de Résilience (0,28 M€).

1.1.1.3.3 Les Produits à recevoir

Les produits à recevoir s'élèvent à fin 2018 à 99,4 M€ selon le détail ci-après et concernent principalement les produits de l'activité notamment :

- La T2A de décembre pour 85,99 M€ ;
- La valorisation des séjours à cheval pour 10,5 M€ dont 1,87 M€ de médicaments facturés en sus.

Ils sont en légère diminution de 2017 à 2018 (- 6,2 %) .

PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Produits de l'activité	90,65	87,14	- 3,49
Subventions d'exploitation et participations	4,11	3,88	- 0,22
Production vendue	3,68	2,14	- 1,54
Autres produits de gestion courante	2,84	4,58	1,75
Produits exceptionnels sur exercice courant	2,29	0,06	- 2,23
Achats stockés autres approvisionnements	0,57	0,00	- 0,57
Rémunérations et autres charges de personnel	0,16	-	- 0,16
Impôts et taxes sur rémunérations	0,15	0,15	-
Produits exceptionnels sur exercices antérieurs	0,07	0,03	- 0,04
Ventes de marchandises	0,00	0,00	0,00
Budget A	0,33	0,34	0,00
Budget B	0,51	0,14	- 0,37
Budget C	0,05	0,42	0,37
Budget E	0,60	0,40	- 0,20
Budget G	-	0,11	
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Les principales explications sur la baisse des produits à recevoir sont les suivantes :

- Sur les produits de l'activité :
  - o L'évolution de la T2A de décembre 2018 par rapport à celle de décembre 2017 (de 67,2 M€ à 65,7 M€) ;
  - o L'existence en 2017 d'un produit à recevoir de 0,7 M€ sur le reste à charge des détenus en psychiatrie. Cette opération disparait en 2018 avec la réforme des modalités de financement des soins aux détenus ;
  - o Les séjours à cheval sont en baisse de 0,7 M€ (de 9,4 à 8,7 M€) ;
- Sur la TVA. Un crédit de TVA de 2 M€ au titre des opérations de 2017 avait fait l'objet d'une inscription en produit à recevoir en clôture 2017 ;
- Le produit à recevoir au titre des mises à disposition des internes (cf item production vendue) est en baisse de 1,6 M€ en 2018 (de 2,2 à 0,6 M€) en lien avec une facturation plus fluide de ces opérations en 2018 ;
- Le produit à recevoir au titre des autres produits de gestion courante augmente de 1,75 M€ (de 2,84 à 4,58 M€) et concerne notamment les activités de recherche et l'activité du GCS avec le CH de Lens.

1.1.1.3.4 Les charges à payer

Les charges à payer concernent principalement les dépenses de personnel (dont notamment la prime de service) et les factures fournisseurs non parvenues (dépenses engagées avec service fait avant le 31/12) :

PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Chapitre		2017	2018	Variation
Charges de personnel	Prime de service	21 176 735	20 753 377	- 423 358
	PDSE	2 557 757	2 381 026	- 176 731
	Temps additionnel	2 112 861	2 320 969	208 108
	Mises à disposition	1 448 867	1 889 160	439 293
	CET	1 810 134	2 222 076	411 942
	Prime des fêtes	1 050 077	1 104 048	53 971
	Absences médicales	210 218	231 288	21 070
	Abondement recrute HU	627 000	671 685	44 685
	IFT	725 288	640 258	- 85 030
	PFR	529 534	483 210	- 46 324
	Prime de technicité	559 547	548 787	- 10 760
	Dimanche et jours fériés	752 388	751 305	- 1 083
	CNG	352 619	182 099	- 170 520
	Indemnité travail de nuit	285 850	173 745	- 111 605
	Promotion PPCR AAH et IM	241 963		- 241 963
	Heures supplémentaires	117 657	266 683	149 026
	Autres charges rattachées (inf. à 200K€)	1 656 188	1 390 031	- 265 157
Total charges de personnel		96 253 861	26 009 869	- 344 288
Fournisseurs factures non parvenues		11 884 801	23 231 438	11 847 136
Reversements de crédits		1 886 677	3 293 842	1 407 165
GCS		928 444	980 892	452 445
Autres [illegible]		475 168	697 188	221 986
[illegible]		[illegible]	[illegible]	[illegible]

Elles connaissent une évolution significative (+ 27,1 %) en 2018 notamment sur le poste « Fournisseurs factures non parvenues ». Cette évolution est liée aux délais de traitement des factures reçues lors du dernier trimestre 2018 notamment per la Pharmacie.

1.1.1.4 Provisions et dépréciations

Le CHU comptabilise des provisions en vue de couvrir un risque ou une charge rendus probables par des évènements survenus ou en cours.
Le stock de provisions et dépréciations à fin 2018 s'élève à 105,6 M€ tous budgets confondus, et se décline de la façon suivante :

Chapitre	2017			2018
142 - Renouvellement des immos	1 910 000,00			1 910 000,00
1511 - Provisions pour litiges	1 090 751,00	310 782,00	1 078 013,00	528 520,00
152 - Actifs financiers	4 580 000,00			4 580 000,00
1531 - CET PM	14 796 394,00	15 099 711,00	14 796 394,00	15 099 711,00
1532 - CET PNM	42 635 861,00	42 829 876,00	42 635 861,00	42 829 876,00
158 - Provisions pour charges	8 775 429,88	2 001 373,00	2 563 368,00	8 213 434,88
291 - Dépréciation des immobilisations corporelles	183 804,89	445 208,00	183 804,89	445 208,00
2961 - Dépréciations des participations	162 858,00			162 858,00
491 - Redevables	11 767 072,00	13 560 091,00	11 767 072,00	13 560 091,00
496 - Débiteurs divers	16 982 316,00	18 478 946,00	16 982 316,00	18 478 946,00
Total général	102 834 481,77	92 865 987,00	90 006 828,89	105 693 619,88

Ce stock évolue de 2,78 % par rapport à fin 2017.

1.1.1.4.1 Provision pour renouvellement des immobilisations

Cette provision de 1,91 M€ correspond au versement anticipé d'une partie des crédits accordés par l'Agence Régionale de Santé, destinés à couvrir les amortissements additionnels générés par l'ouverture progressive de l'UHSA. Ce montant sera repris sur les deux dernières années d'amortissement, afin de compenser la fin du financement de l'ARS, en 2029 et 2030.
Il n'y a pas de mouvement constaté en 2018.

1.1.1.4.2 Provisions pour litiges

La provision pour litiges s'élève à 0,52 M€ fin 2018. Trois litiges fournisseurs ont été provisionnés à fin 2018 pour un montant de 58 k€. Des provisions sont également constituées pour les franchises d'assurance (315 K€) et les litiges avec le personnel (150 K€).

1.1.1.4.3 Provisions pour risques et charges sur emprunts

La provision pour risque liée à un swap indexé sur la base des variations de change entre euro/dollar et euro/franc suisse a été maintenue à un montant de 4,53 M€.

1.1.1.4.4 Provisions relatives aux comptes épargne-temps

PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

La provision pour CET des personnels médicaux s'élève à 15 M€ sur la base d'un nombre de jours compteurs au 31 décembre 2018 de 33 421. La valorisation correspond à un forfait de 300 € par jour avec application d'un taux moyen de charges de 50% (soit 450 € par jour).

La provision relative aux CET des personnels non médicaux s'élève à 42,8 M€. Elle fait l'objet d'une valorisation selon le forfait réglementaire par catégorie d'agent (125 € en catégorie A, 80€ en catégorie B, 65€ en catégorie C), et application d'un taux moyen de charges de 50% (soit respectivement un forfait de 187,50€, de 120€ et de 97,50€). Cette provision correspond à un stock de 297 983 jours.

1.1.1.4.3 Autres provisions pour risques et charges

Les autres provisions pour risques et charges enregistrées au compte 158 recouvrent principalement les éléments suivants :

- Une provision pour paiement rétroactif des cotisations CNRACL dans le cadre du dispositif de validation des années d'étude ou des périodes de services effectuées en qualité d'agent non titulaire a été constituée pour un montant de 3,86 M€. Elle représente 658 dossiers.

La valorisation a été opérée sur la base des devis réceptionnés et à défaut sur la base du coût des dossiers concernés, corrigée du taux d'acceptation.
Les dossiers incomplets, ne permettant pas d'estimer le coût réel, ont également été pris en compte sur la base d'un coût moyen par catégorie.

- La provision pour contentieux CPAM a été constituée pour un montant de 1,156 M€. Elle correspond à l'ensemble des contrôles en cours de la période 2009/2017, valorisée par le Département de l'Information Médicale à hauteur des montants contestés par le CHU.

Le détail de la provision figure en annexe.

- La provision relative aux Allocations pour Retour à l'Emploi (ARE) a été constituée pour 1,347 M€, en hausse de 216 K € par rapport à 2017.
Elle a été valorisée sur la base :
  - o des dossiers d'indemnisation enregistrés pour les agents indemnisables en 2018 ;
  - o des départs enregistrés lors des deux dernières années avec prise en compte du pourcentage de paiement, de la durée d'indemnisation et du salaire journalier de référence. Ces

- Une provision de 535 k€ avait été constituée en 2017 dans le cadre du protocole de reprise des activités et du matériel du GIP E-SIS. Ce protocole prévoit l'indemnisation de la structure au regard du coût des surfaces inemployées, occupées précédemment au titres des activités reprises par le CHU. Ces sommes sont à reprendre sur quatre ans au total, les parts 2017 et 2018 ayant d'ores et déjà été versées. Une reprise de 238 k€ a été opérée en 2018 ;

- Une provision de 450 k€ a été constituée afin de prévoir le désamiantage de zones pour lesquelles il existe une obligation réglementaire au regard du niveau de risque repris dans les dossiers techniques amiante constitués suite à un diagnostic externe,

- Une provision de 996 k€ a été constituée au titre de réclamations portant sur la facturation d'actes de laboratoires hors nomenclature auprès du GHICL. Ce dossier fait l'objet d'un contentieux auprès du tribunal administratif pour un montant d'environ 1,5 M€ (hors titres 2019). La provision a été constatée pour un montant de 996 k€ correspondant aux titres contestés de 2016 et 2017, émis avant la parution des instructions des 23 février et 16 avril 2018 sur les règles de facturation applicables aux RIHN.

1.1.1.4.5 Dépréciations de l'actif immobilisé

La dépréciation des immobilisations corporelles correspond aux valeurs nettes comptables de biens à sortir de l'inventaire en 2019, compte tenu de travaux de rapprochements menés en 2018 sur l'inventaire biomédical. Ces valeurs nettes correspondent à des sorties en valeur brute pour un montant de 2,1 M€.

Pour les participations financières détenues par le CHU dans des structures de coopération (GCS, GIP, GIE), les critères de dépréciation n'ont pas été modifiés en 2018.

1.1.1.4.7 Dépréciations des créances

La dépréciation des créances, constatée pour un montant total de 32,04 M€ a été évaluée sur la base d'une analyse des restes à recouvrer au 31 décembre 2018.

Les critères de dépréciation sont restés inchangés par rapport à 2017. Le reste à recouvrer ayant servi de base de calcul en 2017 avait néanmoins été établi au 30 novembre, contre un état au 31 décembre en 2018.

Les principes retenus les années précédentes ont été maintenus notamment :

- L'application de taux de dépréciation différenciés en fonction du type de débiteurs (personnes physiques, personnes morales de droit privé, personnes morales de droit public), de l'ancienneté des créances et, dans certain cas, de leur montant ;

- Le provisionnement de l'ensemble des créances afférentes aux transports SMUR pour un montant total de 14,2 M€ correspondant aux restes à recouvrer des exercices antérieurs, et de la part facturée en 2018 pour l'ensemble des transports secondaires supérieurs à 48h, les transports entre établissements extérieurs et les transports secondaires de moins de 48h de 2015 et antérieurs.

1.1.1.5 Les ressources affectées

A compter de 2018 le dispositif comptable des ressources affectées est supprimé de l'instruction budgétaire et comptable M21. Les comptes 4682 « Charges à payer sur ressources affectées » et 4684 « Produits à recevoir sur ressources affectées » sont toutefois maintenus dans le plan comptable jusqu'à l'exercice 2019 pour permettre aux établissements publics de santé de mettre en œuvre un plan de convergence et procéder aux retraitements comptables nécessaires pour se mettre en conformité avec les nouveaux schémas comptables.

Le CHU de Lille procédera à ces régularisations en 2019.
Ainsi, le projet de recherche Fair Park 2 financé par l'Union Européenne est suivi, pour la dernière année, selon la procédure comptable des ressources affectées dans les comptes :
- 468.23 « Charges à payer sur ressources affectées »

PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

- 468.43 « Produits à recevoir sur ressources affectées »

Au 31 décembre 2018 le compte 468.23 présente au titre de ces opérations un solde créditeur de 3,78 M€. Il retrace le montant du financement européen (8 M€) diminué des dépenses réalisées par les partenaires au projet et validées par la Commission Européenne soit 0,81 M€ en phase 1 et 1,41 M€ en phase 2.

Le compte 468.43 présente pour sa part un solde débiteur de 3,18 M€. Il retrace le montant du financement européen (8 M€) diminué des versements opérés par la Commission Européenne soit une avance de 0,53 M€, un montant de 0,83 M€ versé au titre de la phase 1 et un montant de 1,43 M€ versé au titre de la phase 2. L'université de Kiel a également procédé au reversement de 0,03 M€ en 2017 compte tenu d'un préfinancement perçu mais non utilisé.

En 2018, une somme de 200 000€ a été versée par le ministère de la justice au CHU de Lille dans l'attente de la création du GIP « Centre National de Ressources et de Résilience ». Cette somme sera reversée au GIP dès que la structure disposera d'un compte bancaire.

1.1.1.6 Taxe sur la valeur ajoutée

Le CHU de Lille est un assujetti partiel réalisant à la fois des opérations entrant dans le champ de la TVA en raison de leur caractère concurrentiel (rétrocessions de médicaments notamment) et des opérations qui sont hors champ de la TVA (activités de soins tout particulièrement).

Etat PF2
ETABLISSEMENT: CHU LILLE
NOM DU POSTE COMPTABLE: 059025

COMPTE FINANCIER 2018

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'année 2018 constitue la quatrième année de certification des comptes du CHU de Lille. Pour mémoire, les comparaisons pluriannuelles qui pourraient être réalisées dans le cadre de la lecture des comptes doivent intégrer les corrections de bilan opérées sur la période 2013-2017, les changements de méthode comptable ou les modifications de la nomenclature budgétaire et comptable M21.

Les faits significatifs suivants ont pu être relevés au cours de l'exercice 2018 :

o **Ré-internalisation de la maintenance informatique :** Le CHU a adhéré à la structure informatique régionale (E sis) en 2001 et a souhaité ré internaliser une partie de cette activité progressivement depuis 2015 (maintenance des postes de travail en 2015 ; maintenance du réseau en 2016 et 2017). 2018 marque la dernière phase de ré internalisation par la réintégration du personnel dédié à la maintenance applicative et d'exploitation. La structure ESIS fusionnera par ailleurs en 2019 avec le SIB de Bretagne.

o **Déduction de la TVA :**
Le CHU de Lille est accompagné depuis le second semestre 2016 par le Cabinet Altra Consulting afin de proposer une méthode alternative à la grande clé validée par les services fiscaux. Cette méthode revient à affecter chaque dépense dans un secteur d'activité, compte tenu du caractère taxable ou non de l'activité à laquelle la dépense se rapporte. Sur ces dépenses, une clé de déduction propre vient s'appliquer, calculée sur la base de critères identifiables par activité. Ainsi six clés ont été identifiées (restauration, pharmacie, activité libérale, soins, recherche et secteur mixte).
La méthode proposée par le CHU a fait l'objet de trois dégrèvements accordés pour les exercices 2014 à 2016 inclus.
Le CHU a déposé une demande de rescrit, simultanément à la demande de dégrèvement de l'exercice 2017, demande invalidée par l'Administration Fiscale en raison de l'utilisation d'une méthode dite hybride : affectation par activité puis coefficient mixte sur les autres activités non affectables.

Le CHU conteste cette position. Dans l'attente, une dépréciation sur le titre émis au titre de l'exercice 2017 à hauteur de 2.1 M€ a été comptabilisée au titre du secteur mixte pour 700 K€.

o **Evolution du logiciel de gestion du temps non médical :** Le CHU a installé en octobre 2018 une évolution du logiciel AR CHRONOS (passage de la version 8.4 à la version 8.7) lui permettant notamment de renforcer la fiabilisation de la gestion des comptes épargne-temps.

o **Notation Financière du CHU de Lille**
Le Décret n° 2015-353 du 27 mars 2015 relatif aux émissions de titres de créances négociables par les centres hospitaliers régionaux définit la liste des Etablissements pouvant prétendre au dispositif d'émission de billets de trésorerie. Il s'agit de l'AP de Paris, les Hospices Civils de Lyon, le CHU De Bordeaux, le CHU de Montpellier, le CHU de Lille.
La Direction Générale du CHU a souhaité s'engager dans un processus de notation afin de diversifier et sécuriser les sources de financement court et long terme.
La notation permet ainsi d'accéder à des marchés secondaires (emprunts obligataires, billets de trésorerie, emprunts étrangers). Le CHU de Lille a pour objectif d'émettre, dès 2019, 30M € de billets de trésorerie.
La société Moody's a attribué au CHU de Lille la note A2 sur le long terme et la note maximum possible P1 sur le court terme en novembre 2018.

Etat PF3
ETABLISSEMENT: CHU LILLE
NOM DU POSTE COMPTABLE: 059025

COMPTE FINANCIER 2018

CIRCONSTANCES QUI EMPECHENT DE COMPARER D'UN EXERCICE SUR L'AUTRE CERTAINS POSTES

Durant l'exercice 2017, le CHU de Lille a sollicité l'Administration Fiscale, en présentant une nouvelle méthodologie de son droit à déduction : la méthode de l'affectation. Cette dernière a été validée et a permis au CHU, à compter du 01 janvier 2018, de déduire la TVA en fonction de clés individualisées suivant la nature de la dépense réalisée.

La validation de cette nouvelle méthodologie avec effet rétroactif sur les exercices 2014-2017 avait généré sur l'exercice 2017 :

- l'enregistrement d'un produit exceptionnel au compte 778 correspondant à un complément de TVA déductible au titre des exercices 2014 à 2016 de 4,99 M€ ;
- la comptabilisation d'un produit à recevoir au compte 778 correspondant à un complément de TVA déductible au titre de l'exercice 2017 de 1,96 M€. Cette recette n'a pas été encaissée en 2018 ;

A compter de l'exercice 2018, la méthode de l'affectation est mise en œuvre majoritairement au fil de l'eau.

La nomenclature M21 a fait l'objet d'une mise à jour au 1er janvier 2018 selon l'arrêté du 7 décembre 2017 modifiant les arrêtés du 16 juin 2014 et du 19 décembre 2014 relatifs à l'instruction budgétaire et comptable M. 21 des établissements publics de santé.

Les évolutions règlementaires de la nomenclature comptable pour l'exercice 2018 sont liées principalement à :

- La mise en place des Groupements Hospitaliers de Territoire (GHT) ;
- La comptabilisation en DAF de psychiatrie des recettes de ticket modérateurs liées aux soins des détenus.

Etat BI1
ETABLISSEMENT: CHRU LILLE
NOM DU POSTE COMPTABLE: 059025

COMPTE FINANCIER 2018

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS

RUBRIQUES	comptes	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice (1)	Augmentations(2)			Diminutions(3)		Valeur brute à la clôture de l'exercice (4=1+2-3)
		Balance d'Entrée	Opérations budgétaires débitrices	Opérations non budgétaires débitrices		Opérations budgétaires créditrices	Opérations non budgétaires créditrices	Balance de sortie
Immobilisations								
Frais d'établissement	201							
Frais d'études, de recherche et de développement	203							
Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques et procédés, droits et valeurs	205*	89 439 238,98	1 852 302,40	*intégrations patrimoniales* 2 440 412,07		92,59	*sorties actif DRN* 2 192 975,53	
		89 439 238,98	4 292 714,47			2 193 068,12		91 538 885,33
Autres immobilisations incorporelles	208							
Immobilisations incorporelles en cours	232, 237	258 606,33	2 967 652,39	0,00		2 504 971,62	*intégrations patrimoniales*	721 287,10
Dont avances et acomptes versés sur commandes d'immobilisations incorporelles	237	258 606,33	2 967 652,39			84 559,55	2 440 412,07	721 287,10
Immobilisations corporelles								
Terrains	211, 212	16 101 617,42		*régul erreur certificat cession d'actif DNA* 8 046,26			*cession d'actif* 57 308,55	16 052 355,13
Constructions	213, 214	850 505 824,55	13 500 113,85	*régul erreur certificat cession d'actif DNA* 142 441,59	*intégrations patrimoniales* 27 693 154,80	1 637 371,94	*sorties actif DRP* 7 433 986,44	882 770 176,41
		850 505 824,55		41 335 710,24		9 071 358,38		882 770 176,41
Installations techniques, matériel et outillage industriel	215	278 650 460,82	7 087 696,18		*intégrations patrimoniales* 5 830 589,86	149 787,91	*sorties actif DRP DRN DRB* 18 671 030,25	272 747 928,70
		278 650 460,82		12 918 286,04		18 820 818,16		272 747 928,70
Autres immobilisations corporelles	218	72 034 666,95	2 274 007,49	*régul annulation mandat* 343,91	*intégrations patrimoniales* 367 823,77	94,45	*sorties actif DRP DRN + VNC* 1 116 301,26	73 560 446,41
		72 034 666,95		2 642 175,17		1 116 395,71		73 560 446,41
Immobilisations reçues en affectation	22 (sauf 229)							

Etat BI1
ETABLISSEMENT: CHRU LILLE
NOM DU POSTE COMPTABLE: 059025

COMPTE FINANCIER 2018

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS

RUBRIQUES	*comptes*	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice (1)	Augmentations(2)		Diminutions(3)		Valeur brute à la clôture de l'exercice (4=1+2-3)
		Balance d'Entrée	Opérations budgétaires débitrices	Opérations non budgétaires débitrices	Opérations budgétaires créditrices	Opérations non budgétaires créditrices	Balance de sortie
Immobilisations corporelles en cours	*231, 235, 238*	18 086 922,17	30 052 931,89		6 846 221,45	*Intégrations patrimoniales* 33 891 568,43	7 602 063,98
		18 086 922,17	30 052 931,89		40 537 789,88		7 602 063,98
dont Part investissement-partenariats public-privé	*235*						
dont Avances et acomptes versés sur commandes d'Immobilisations corporelles	*238*	18 086 922,17	30 052 931,89		40 537 789,88		7 602 063,98
Immobilisations affectées ou mises à disposition	*241-249*	2 848 378,32					2 848 378,32
Immobilisations financières							
Participations et créances rattachées à des participations	*261,266,267*	2 744 482,54			38 112,25		2 706 370,29
Autres titres immobilisés	*271, 272*						
Prêts	*274*						
Autres	*273, 275, 276*	108 981,95	1 581,71				110 563,66
TOTAL		1 330 779 180,03	94 219 087,97		74 339 822,67		1 350 658 455,33

* Y compris la différence entre le solde débiteur du compte 2052 et le solde créditeur du compte 2095.

Etat BI2
ETABLISSEMENT: CHRU LILLE
NOM DU POSTE COMPTABLE: 059025

COMPTE FINANCIER 2018

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

RUBRIQUES	*comptes*	amortissements cumulés au début de l'exercice (1)	Augmentations : dotations de l'exercice(2)	Diminutions d'amortissements de l'exercice (3)	amortissements cumulés à la fin de l'exercice (4=1+2-3)
		Balance d'Entrée	Amortissements de l'année	réformes et cessions	Balance de sortie
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement	*2801*				
Frais d'études, de recherche et de développement	*2803*				
Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques et procédés, droits et valeurs similaires	*2805*	48 447 193,37	8 192 021,46	2 187 713,89	54 451 500,94
		48 447 193,37	**8 192 021,46**	**2 187 713,89**	**54 451 500,94**
Autres immobilisations incorporelles	*2808*				
Immobilisations corporelles					
Terrains	*2811, 2812*	12 201 341,43	149 877,13		12 351 218,56
		12 201 341,43	**149 877,13**		**12 351 218,56**
Constructions	*2813, 2814*	443 936 681,05	28 050 994,84	6 983 463,08	465 004 212,81
		443 936 681,05	**28 050 994,84**	**6 983 463,08**	**465 004 212,81**
Installations techniques, matériel et outillage industriel	*2815*	207 069 610,14	18 471 454,44	18 355 885,30	207 185 179,28
		207 069 610,14	**18 471 454,44**	**18 355 885,30**	**207 185 179,28**
Autres immobilisations corporelles	*2818*	50 058 541,46	5 524 010,86	1 062 977,39	54 519 574,93
		50 058 541,46	**5 524 010,86**	**1 062 977,39**	**54 519 574,93**
Immobilisations reçues en affectation	*282*				
TOTAL		**761 713 367,45**	**60 388 358,73**	**28 590 039,66**	**793 511 686,52**

COMPTE FINANCIER 2018

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

RUBRIQUES	Valeur au début de l'exercice N (avant affectation du résultat de l'exercice N-1)	Valeur à la fin de l'exercice N	Variation à la baisse	Variation à la hausse
	Solde créditeur	Solde créditeur		
Apports	168 600 399,49	162 241 096,37	6 359 303,12	0,00
Réserves :				
Excédents affectés à l'investissement	33 126 319,64	41 585 966,97	0,00	8 459 647,33
Réserve de trésorerie	0,00	0,00		0,00
Réserve de compensation	60 381,71	60 381,71		0,00
Report à nouveau :				
Repport à nouveau excédentaire	2 101 649,14	2 051 379,22	50 269,92	0,00
Report à nouveau déficitaire	-126 558 637,79	-151 179 248,36	24 620 610,57	0,00
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	-22 404 861,21	-19 556 485,44	0,00	2 848 375,77
Subventions d'invetissement	51 979 539,20	53 672 430,56	0,00	1 692 891,36

COMPTE FINANCIER 2018

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

RUBRIQUES	Valeur au début de l'exercice N (avant affectation du résultat de l'exercice N-1)	Valeur à la fin de l'exercice N	Variation à la baisse	Variation à la hausse
	Solde créditeur	Solde créditeur		
Provisions réglementées :				
- Provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations	1 910 000,00	1 910 000,00		0,00
- Provisions réglementées pour propre assureur				
- Rcsponsabilités civiles	0,00	0,00		0,00
- Autres	0,00	0,00		0,00
Droits de l'affectant	0,00	0,00		0,00
TOTAL	108 814 790,18	90 785 521,03	31 030 183,61	13 000 914,46
VARIATION DES CAPITAUX PROPRES DE L'ANNÉE	////////////////////////////////////	////////////////////////////////////	18 029 269,15	

COMPTE FINANCIER 2018

TABLEAU SYNTHÉTIQUE DES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES ET DES DÉPRÉCIATIONS

RUBRIQUES	Montant au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
	Solde créditeur			Solde créditeur
Provisions pour risques et charges				
C / 151 : Provisions pour risques				
C / 1511 Provisions pour litiges	1 090 751,00	510 782,00	1 078 013,00	523 520,00
C / 1515 Provisions pour pertes de change	0,00	0,00	0,00	0,00
C / 1518 Autres provisions pour risques	0,00	0,00	0,00	0,00
C / 152 : Provisions pour risques et charges sur emprunts	4 530 000,00	0,00	0,00	4 530 000,00
C /153 : Provisions pour charges de personnel liées à la mise en oeuvre du compte épargne temps (CET)				
C / 1531 Personnel médical	14 796 394,00	15 039 711,00	14 796 394,00	15 039 711,00
C / 1532 Personnel non médical	42 635 861,00	88 059 891,00	87 865 876,00	42 829 876,00
C / 157 : Provisions pour charges à répartir sur plusieurs exercices				
C / 1572 Provisions pour gros entretien ou grandes révisions	0,00	0,00	0,00	0,00
C / 158 : Autres provisions pour charges	8 775 429,88	2 001 373,00	2 563 368,00	8 213 434,88
TOTAL	71 828 435,88	105 611 757,00	106 303 651,00	71 136 541,88

État BI4
N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 059025
NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES. LILLE CHU
ÉTABLISSEMENT : BUDGET GENERAL - CHR LILLE

GED

COMPTE FINANCIER 2018

TABLEAU SYNTHÉTIQUE DES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES ET DES DÉPRÉCIATIONS

RUBRIQUES	Montant au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
	Solde créditeur			Solde créditeur
Dépréciations autres que comptes financiers				
C / 29 : Dépréciations des immobilisations	346 657,89	445 208,00	183 804,89	608 061,00
C / 39 : Dépréciations des stocks et en-cours	0,00	0,00	0,00	0,00
C / 49 : Dépréciations des comptes de tiers	28 749 388,00	32 039 037,00	28 749 388,00	32 039 037,00
Dépréciations des comptes financiers				
C / 59 : Dépréciations des comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	29 096 045,89	32 484 245,00	28 933 192,89	32 647 098,00

Etat BIS
ETABLISSEMENT: CHU de Lille
NOM DU POSTE COMPTABLE: TRESORERIE LILLE CHU

COMPTE FINANCIER 2018

TABLEAU SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT TRANSFERABLES

RUBRIQUES	*Subventions au début de l'exercice* (1)	*Reprises déjà constatées* (2)	Montants constatés au cours de l'exercice (3)		Reprises de l'exercice (4)			Reste à amortir au 31/12 (5 = (1-2) + (3-4))
			Apurement des subventions totalement amorties	*Montants perçus dans l'exercice*	*Apurement des subventions totalement amorties*	*régul compte 1022 avec erreur de fiche d'inventaire*	*Reprises de l'exercice*	
C/ 1311 Subventions d'équipements reçues - Etat et établissements nationaux	6 930 091,13	1 975 167,56		97 186,25		46 719,55	459 736,58	4 545 653,69
	6 930 091,13	1 975 167,56	97 186,25			506 456,13		4 545 653,69
C/ 13121 Subventions d'équipements reçues - Régions - Subventions d'équipement des écoles et instituts de formation des professionnels	7 502,91	266,38		20 630,00			500,20	27 366,33
C/ 13128 Subventions d'équipements reçues - Régions Autres	14 323 490,84	8 056 599,83	-3 842 920,79	951 122,70	-3 842 920,79		1 339 973,58	5 878 040,13
	14 323 490,84	8 056 599,83	-2 891 798,09			-2 502 947,21		5 878 040,13
C/ 1313 Départements								0,00
C/ 1314 Communes	12 153,00							12 153,00
C/ 1315 Autres collectivités et établissements publics locaux								0,00
C/ 1316 GHT – Contributions aux investissements communs								0,00
C/ 13181 Autres subventions d'équipements reçues - Versements libératoires ouvrant droit à l'exonération de la taxe d'apprentissage (écoles)	413 179,72	175 221,41	-89 655,33	68 916,51	-89 655,33		82 635,92	224 238,90
	413 179,72	175 221,41	-20 738,82			-7 019,41		224 238,90
C/ 13182 FMESPP	48 839 880,00	9 720 032,58		134 995,00			2 259 941,33	36 994 901,09
C/ 13183 Fonds d'intervention régional (FIR)				4 000 000,00				4 000 000,00
C/ 13187 Missions d'intérêt général et aides à la contractualisation (MIGAC)	1 200 000,00			368 981,61				1 568 981,61
C/ 13188 Autres subventions d'équipements reçues - Autres subventions	221 418,51	40 889,15	-305 000,00	1 135 057,96	-305 000,00	777 818,08	116 673,43	421 095,81
	221 418,51	40 889,15	830 057,96			589 491,51		421 095,81
TOTAL	71 947 716,11	19 968 176,91	2 539 313,91			848 422,55		53 672 430,56

État BI6

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 059025

NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES. LILLE CHU

ÉTABLISSEMENT : BUDGET GENERAL - CHR LILLE

GED

COMPTE FINANCIER 2018

RESTES À RECOUVRER AMIABLE ET CONTENTIEUX

	Hospitalisés et consultants	Caisses de Sécurité sociale	État	Départements	Autres tiers payants	Autres débiteurs
Amiable	10 142 639,99	84 459 994,16	745 085,48	273 114,67	17 130 266,32	1 372340,94
Contentieux	7 144 769,78	51 970,78	0,00	57,83	908 386,61	84137,22
Total	17 287 409,77	84 511 964,94	745 085,48	273 172,50	18 038 652,93	1 456478,16

État BI7

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 059025

NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES. LILLE CHU

ÉTABLISSEMENT : BUDGET GENERAL - CHR LILLE

GED

COMPTE FINANCIER 2018

RESTES À RECOUVRER AMIABLE ET CONTENTIEUX, AU 31 DÉCEMBRE, SUR HOSPITALISÉS ET CONSULTANTS

	Moins de 20,00 Euro	De 20,00 Euro à 100,00 Euro [1]	De 100,00 Euro [2] à 1 000,00 Euro	Plus de 1 000,00 Euro	Total
	Montant Nombre de titres	Montant Nombre de titres	Montant Nombre de titres	Montant Nombre de titres	Montant Nombre de titres
Amiable	317 741,10 27165	825 248,36 21031	1 962 797,01 7285	7 039 331,79 1349	10 145 118,26 56830
Contentieux	48 630,22 4198	230 686,27 5276	1 122 330,89 3517	5 740 644,13 891	7 142 291,51 13882
Total	366 371,32 31363	1 055 934,63 26307	3 085 127,90 10802	12 779 975,92 2240	17 287 409,77 70712

[1] hors pièces de recouvrement égales à 100

[2] y compris les pièces de recouvrement égales à 100

Etat B8
N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE :
NOM DU POSTE COMPTABLE:
ETABLISSEMENT: CENTRE HOSPITALIER REGIONAL UNIVERSITAIRE DE LILLE

COMPTE FINANCIER 2018
ETAT DE LA DETTE FINANCIERE A LONG ET MOYEN TERME

Indiquer le montant global

COMPTES	Balance de sortie N-1	Exercice N		Balance de sortie N
		Mouvas débiteurs	Mouvas créditeurs	
C/163 Emprunts obligataires in fine	10 000 000,00 €			10 000 000,00 €
C/1631 Emprunts obligataires remboursables in fine	2 500 000,00 €	1 250 000,00 €		1 250 000,00 €
C/1632 Opérations sur capital non échu des emprunts obligataires remboursables in fine – anticipation du remboursement en capital	7 500 000,00 €		1 250 000,00 €	6 750 000,00 €
C/1638 Autres emprunts obligataires				
C/164 Emprunts auprès des établissements de crédit	411 980 073,39 €	27 146 918,83 €	56 000 000,00 €	440 183 156,56 €
C/ 1641 Emprunts en euros	384 580 073,39 €	25 846 918,83 €	450 580 073,39 €	424 903 156,56 €
C/ 1643 Emprunts en devises				
C/ 1644 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie	16 750 000,00 €	1 500 000,00 €		15 250 000,00 €
C/ 1645 Remboursements temporaires sur emprunt auprès des établissements de crédit				
C/ 16451 Remboursements temporaires sur emprunt en euros				
C/ 16452 Remboursements temporaires sur emprunt en devises				
C/167 Emprunts assortis de conditions particulières				
C/ 1673 Prêts de l'Etat				
C/ 1674 Avances remboursables du FMESPP				
C/ 1675 Dettes « Partenariats public-privé				
C/ 1678 Prêts des collectivités et établissements publics locaux	2 848 378,32 €			2 848 372,32 €
C/ 1677 Prêts des caisses d'assurance maladie				
C/ 1678 Autres prêts assortis de conditions particulières				
C/168 Autres emprunts et dettes assimilées (sauf ICNE)				
TOTAL	424 148 451,71 €	27 146 918,83 €	56 000 608,00 €	453 091 528,88 €

Remboursement du capital des emprunts in fine arrivés à échéance dans l'année (3)	
Ce montant est calculé à partir de la formule suivante: (D1631 – C1631) + D1632	

RECAPITULATIF PAR PRETEUR (hors emprunts obligataires in fine et prêts entre EPS)

Prêteur	Encours au 31/12
TOTAL	440 183 156,56 €
CDC	54 650 000,00 €
SG	67 516 888,84 €
CREDIT AGRICOLE	60 582 739,62 €
CE	33 800 000,00 €
PSB	86 000 000,00 €
ARKEA	9 187 500,00 €
CACIB	15 600 000,00 €
DEXIA CL	0,00 €
Crédit Foncier	14 536 260,00 €
BANQUE POSTALE	16 000 000,00 €
BNL CAFFIL	82 100 000,00 €

RECAPITULATIF PAR LIGNE OBLIGATAIRE (ventilation du compte 1631)

Ligne	Prêteur	Durée résiduelle	Type d'indexation
0001	EMISSION OBLIGATAIRE	0,39 ans	F

PROFIL D'EXTINCTION DE TOUTE LA DETTE FINANCIERE A MOYEN ET LONG TERME EXISTANT AU 31/12 (y compris

Exercice	Remboursement en capital*	Capital restant dû

Etat B18
N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE :
NOM DU POSTE COMPTABLE:
ETABLISSEMENT: CENTRE HOSPITALIER REGIONAL UNIVERSITAIRE DE LILLE

COMPTE FINANCIER 2018
ETAT DE LA DETTE FINANCIERE A LONG ET MOYEN TERME

N		
N + 1	27 146 918,83 €	450 153 158,56 €
N + 2	37 546 082,76 €	412 607 073,80 €
N + 3	27 562 077,26 €	386 044 996,54 €
N + 4	28 911 778,36 €	358 133 218,18 €
N + 5	25 913 108,59 €	332 220 109,49 €
N + 6	25 931 576,33 €	306 288 533,16 €
N + 7	25 218 202,45 €	281 072 330,71 €
N + 8	25 236 235,90 €	255 836 094,81 €
N + 9	25 257 851,93 €	230 578 242,88 €
N + 10	24 780 235,70 €	205 798 007,18 €
N + 11	22 599 582,97 €	183 298 424,21 €
N + 12	20 727 618,49 €	162 490 805,72 €
N + 13	19 901 537,44 €	142 489 268,28 €
N + 14	18 943 395,30 €	123 545 872,98 €
N + 15	18 395 871,95 €	105 150 001,02 €
N + 16	18 033 339,28 €	87 116 667,74 €
N + 17	16 633 333,28 €	70 483 334,46 €
N + 18	15 833 333,28 €	54 650 001,18 €
N + 19	14 133 333,28 €	40 716 667,90 €
N + 20	12 075 000,98 €	28 641 666,92 €
N + 21	7 658 333,32 €	21 083 333,60 €
N + 22	4 033 333,32 €	17 550 000,28 €
N + 23	3 533 333,32 €	14 016 666,96 €
N + 24	3 533 333,32 €	10 483 333,64 €
N + 25	2 033 333,32 €	8 450 000,32 €
N + 26	1 933 333,32 €	6 516 667,00 €
N + 27	1 933 333,32 €	4 583 333,68 €
N + 28	1 933 333,32 €	2 650 000,36 €
N + 29	1 933 332,92 €	716 667,44 €
N + 30	550 000,38 €	166 667,06 €
	166 667,06 €	0,00 €

*Opérations réelles correspondent à des décaissements effectifs (donc hors traitement budgétaire des opérations de capital non échus des emprunts obligataires remboursables in fine)

Etat B9
N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE :
NOM DU POSTE COMPTABLE:
ETABLISSEMENT: CENTRE HOSPITALIER REGIONAL UNIVERSITAIRE DE LILLE

COMPTE FINANCIER 2018

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES SUR L'ETAT DE LA DETTE FINANCIERE A LONG ET MOYEN TERME

Caractéristiques générales (1)

Indiquer le détail par contrat

	CARACTERISTIQUES GENERALES A L'ORIGINE DU CONTRAT											
Référence emprunt	Numéro de contrat	Etablissement de crédit	Date de signature du contrat	Date de consolidation du prêt	Date d'échéance du prêt	Montant nominal contractuel	Type de taux (F, V ou C)	Formule de calcul du taux d'intérêt initial	Taux d'intérêt initial	Taux actuariel initial	Devise	Modalités de remboursement du capital	Périodicité de remboursement du capital
				1			2	3	4			5	6
C/163 Emprunts obligataires						10 000 000,00 €							
C/1631 Emprunts obligataires remboursables in fine						10 000 000,00 €							
0901	Emission obligataire CHU n°1	EMISSION OBLIGATAIRE	15/06/2009	29/06/2009	29/05/2019	10 000 000,00 €	F	Taux fixe à 4.375 %	4,38%	4,38%	EUR	F	
C/1638 Autres emprunts obligataires													
C/164 Emprunts auprès des établissements de crédit						636 224 339,22 €							
C/ 1641 Emprunts en euros						566 224 339,22 €							
0100	CDC-77119000	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	20/03/2014	07/07/2016	01/11/2046	35 000 000,00 €	V	Livret A + 1	1,75%	1,76%	EUR	AC	T
0101	1298888	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	20/03/2014	17/05/2017	01/05/2047	13 000 000,00 €	V	(Livret A + 1)-Floor 0 sur Livret A	1,75%	1,75%	EUR	AC	T
0102	1312904	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	20/03/2014	17/04/2018	01/04/2048	10 000 000,00 €	V	(Livret A + 1)-Floor 0 sur Livret A	1,75%	1,75%	EUR	AC	T
0200	MIN1140813EUR/027321B001	BANQUE POSTALE	02/12/2013	31/12/2013	01/01/2034	20 000 000,00 €	F	Taux fixe à 3.8 %	3,80%	3,80%	EUR	AC	A
0201	MON514083EUR (Ex MON511158EUR)	SFIL CAFFIL	24/10/2016	21/11/2016	01/12/2041	10 000 000,00 €	F	Taux fixe à 1.16 %	1,16%	1,17%	EUR	AC	T
0202	MON514084EUR (Ex MON511160EUR)	SFIL CAFFIL	24/10/2016	21/11/2016	01/12/2041	10 000 000,00 €	F	Taux fixe à 1.16 %	1,16%	1,17%	EUR	AC	T
0203	MON514086EUR (Ex MON511167EUR)	SFIL CAFFIL	24/10/2016	21/11/2016	01/12/2041	10 000 000,00 €	F	Taux fixe à 1.16 %	1,16%	1,17%	EUR	AC	T
0204	MON518583EUR	SFIL CAFFIL	14/06/2017	12/07/2017	01/06/2037	10 000 000,00 €	F	Taux fixe à 1.64 %	1,64%	1,65%	EUR	AC	T
0206	MON518584EUR	SFIL CAFFIL	27/06/2017	12/10/2017	01/11/2037	10 000 000,00 €	F	Taux fixe à 1.69 %	1,69%	1,70%	EUR	AC	T
0205	MON521423EUR	SFIL CAFFIL	23/04/2018	02/05/2018	01/06/2038	10 000 000,00 €	F	Taux fixe à 1.58 %	1,58%	1,59%	EUR	AC	T
0207	MON522427EUR	SFIL CAFFIL	23/04/2018	05/06/2018	01/07/2058	10 000 000,00 €	F	Taux fixe à 1.58 %	1,58%	1,59%	EUR	AC	S
0208	MON522429EUR	SFIL CAFFIL	23/04/2018	09/07/2018	01/08/2058	10 000 000,00 €	F	Taux fixe à 1.59 %	1,59%	1,60%	EUR	AC	T
0300	0421 0023511 01	ARKEA	25/02/2011	25/02/2011	25/02/2031	15 000 000,00 €	V	(Euribor 03 M-Floor -0.42 sur Euribor 03 M) + 0.42	1,51%	1,54%	EUR	AC	T
0422	99141136727	CREDIT AGRICOLE	15/12/2005	15/12/2005	15/12/2020	10 000 000,00 €	V	(Euribor 12 M + 0.04)-Floor - 0.04 sur Euribor 12 M	2,81%	2,85%	EUR	AC	A
0423	99144039999	CREDIT AGRICOLE	19/12/2006	28/02/2008	28/02/2021	15 250 000,00 €	C	(Ecris(Positifs)-Floor -0.03 sur Ecris(Positifs)) + 0.03	2,45%	2,45%	EUR	AC	A
0424	99143352990	CREDIT AGRICOLE	26/10/2007	25/10/2007	25/10/2027	20 000 000,00 €	F	Taux fixe à 4.75 %	4,75%	4,82%	EUR	AC	A
0425	99144066543	CREDIT AGRICOLE	02/03/2008	25/05/2008	25/05/2028	10 000 000,00 €	V	(Ecris(Positifs)-Floor -0.02 sur Ecris(Positifs)) + 0.02	2,84%	6,06%	EUR	AC	S
0426	99145008642	CREDIT AGRICOLE	31/03/2009	31/03/2009	30/03/2029	10 000 000,00 €	V	(TAG 03 M(Positifs) + 0.03)-Floor -0.03 sur TAG 03 M(Positifs)	0,62%	0,84%	EUR	AC	T
0427	99145898885	CREDIT AGRICOLE	01/01/2010	01/01/2010	01/01/2030	10 000 000,00 €	F	Taux fixe à 3.85 %	3,85%	3,85%	EUR	AC	T
0428	99147406907	CREDIT AGRICOLE	25/04/2011	25/04/2011	25/04/2031	15 000 000,00 €	V	Euribor 06 M + 0.4	2,06%	2,10%	EUR	AC	S
0429	10000168788	CREDIT AGRICOLE	01/01/2018	01/01/2018	01/12/2035	20 000 000,00 €	F	Taux fixe à 1.78 %	1,78%	1,79%	EUR	AC	T
0547	18409/004/002	SOCIETE GENERALE	09/01/2012	15/02/2012	15/02/2037	10 000 000,00 €	F	Taux fixe à 3.39 %	3,39%	3,49%	EUR	AC	M
0546	18409/003/003	SOCIETE GENERALE	28/09/2012	28/09/2012	28/09/2057	30 000 000,00 €	F	Taux fixe à 2.7 %	2,70%	2,77%	EUR	AC	M
0548	18409/004/003	SOCIETE GENERALE	30/09/2012	28/09/2012	28/09/2057	30 000 000,00 €	V	Euribor 03 M + 0.95	1,17%	1,19%	EUR	AC	T
0600	MIN171467EUR/017359/001/3	DEXIA CL	20/12/2000	20/12/2000	01/01/2018	8 000 000,00 €	V	T4M(Positifs)-Floor -0.05 sur T4M(Positifs) + 0.05	4,90%	5,09%	EUR	AC	T
0601	MIN171467EUR/017359/001/4	DEXIA CL	31/12/2002	31/12/2002	01/01/2018	8 244 901,72 €	F	Taux fixe à 4.41 %	4,41%	4,48%	EUR	AC	T
0602	MIN257678EUR/027321B001/2	SFIL CAFFIL	28/04/2008	30/06/2008	01/10/2033	10 000 000,00 €	V	(Euribor 12 M-Floor -0.02 sur Euribor 12 M) + 0.02	5,49%	5,57%	EUR	AC	A
0700	8375102	CREDIT FONCIER DE FRANCE	06/11/2003	05/11/2003	05/11/2018	8 000 000,00 €	F	Taux fixe à 4.32 %	4,32%	4,37%	EUR	AC	S

Etat B9
N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE :
NOM DU POSTE COMPTABLE:
ETABLISSEMENT: CENTRE HOSPITALIER REGIONAL UNIVERSITAIRE DE LILLE

COMPTE FINANCIER 2018

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES SUR L'ETAT DE LA DETTE FINANCIERE A LONG ET MOYEN TERME

Caractéristiques générales (1)

Indiquer le détail par contrat

Référence emprunt	CARACTERISTIQUES GENERALES A L'ORIGINE DU CONTRAT												
	Numéro de contrat	Etablissement de crédit	Date de signature du contrat	Date de consolidation du prêt 1	Date d'échéance du prêt	Montant nominal contractuel	Type de taux (F, V ou C) 2	Formule de calcul du taux d'intérêt initial 3	Taux d'intérêt initial 4	Taux actuariel initial	Devise	Modalités de remboursement du capital 5	Périodicité de remboursement du capital 6
0701	8376099UC705416	CREDIT FONCIER DE FRANCE	05/11/2003	05/11/2003	05/11/2018	7 805 000,00 €	V	(Euribor 06 M-Floor -0,065 sur Euribor 06 M) + 0,065	2,28%	2,33%	EUR	AC	S
0702	8376040HC705454	CREDIT FONCIER DE FRANCE	01/09/2006	01/09/2006	01/12/2023	12 674 437,50 €	C	Taux fixe à 3.25 %	3,25%	3,34%	EUR	AC	T
0703	7780598GC704459	CREDIT FONCIER DE FRANCE	15/09/2006	15/09/2006	15/09/2026	10 000 000,00 €	V	(Euribor 06 M + 0,0475)-Floor - 0,0475 sur Euribor 06 M	3,58%	3,67%	EUR	AC	S
0704	7780598GC704460	CREDIT FONCIER DE FRANCE	04/01/2007	08/01/2007	08/01/2027	15 250 000,00 €	C	Taux fixe annulable à 3.88 % (exerçable à partir du 08/01/2012)	3,69%	3,85%	EUR	AC	A
0705	4189958	CAISSE D'EPARGNE	03/12/2013	19/12/2013	19/12/2033	20 000 000,00 €	F	Taux fixe à 3,95 %	3,95%	4,01%	EUR	AC	T
0706	975869DP	Deutsche Hypothekenbank AG	02/12/2013	15/01/2014	15/01/2039	50 000 000,00 €	F	Taux fixe à 3,99 %	3,99%	4,11%	EUR	AC	T
0707	20160168	CAISSE D'EPARGNE	16/01/2017	16/01/2017	05/03/2042	10 000 000,00 €	F	Taux fixe à 0,93 %	0,93%	0,93%	EUR	AC	T
0800	8030985	CAISSE D'EPARGNE	06/09/2017	07/07/2017	25/07/2037	10 000 000,00 €	F	Taux fixe à 1.68 %	1,68%	1,66%	EUR	AC	A
0801	725213DP	Deutsche Hypothekenbank AG	01/06/2011	16/09/2011	15/06/2037	50 000 000,00 €	V	Euribor 03 M + 0,695	2,22%	2,26%	EUR	AC	T
08TE1	976332DP	Deutsche Hypothekenbank AG	23/12/2015	30/12/2015	31/12/2035	10 000 000,00 €	F	Taux fixe à 1.98 %	1,98%	2,02%	EUR	AC	T
08TE2	99148454287	CREDIT AGRICOLE	13/01/2012	02/01/2012	02/01/2032	5 000 000,00 €	F	Taux fixe à 4,25 %	4,25%	4,31%	EUR	V	A
C/ 1643 Emprunts en devises	99148709790	CREDIT AGRICOLE	07/12/2012	10/04/2012	10/04/2027	2 000 000,00 €	F	Taux fixe à 5.68 %	5,68%	5,68%	EUR	P	A
C/ 1644 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie						46 000 000,00 €							
0430	CO0922	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	26/04/2018	08/06/2018	01/06/2038	18 000 000,00 €	V	(Euribor 03 M + 0,43)-Floor 0 sur Euribor 03 M	0,43%	0,44%	EUR	AC	T
0430-Mobilisation	LT-CO0922 - Moyenne Euribor 03M + 0.43	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	26/04/2018	26/04/2018	08/06/2018	0,00 €	V	(Moyenne Euribor 03 M + 0,43)-Floor 0 sur Moyenne Euribor 03 M	0,43%	0,44%	EUR		
0545	16407/003/002	SOCIETE GENERALE	25/03/2008	25/03/2008	25/03/2028	20 000 000,00 €	C	(Euribor 12 M(Positif)-0,28)-Floor à 3,93 scillvant à 3,6 sur Euribor 12 M(Positif)	3,65%	3,70%	EUR	AC	A
0546	16407/003/003	SOCIETE GENERALE	06/02/2009	06/02/2009	06/02/2029	10 000 000,00 €	C	Taux fixe annulable à 2.93 % (exerçable à partir du 06/02/2014)	2,93%	2,99%	EUR	AC	S
C/167 Emprunts assortis de conditions particulières													
C/ 1673 Prêts de l'Etat													
C/ 1674 Avances remboursables du FMESPP													
C/ 1675 Dettes - Partenariats public-privé													
C/ 1676 Prêts des collectivités et établissements publics locaux													
C/ 1677 Prêts des caisses d'assurance maladie													
C/ 1678 Autres prêts assortis de conditions particulières													
C/168 Autres emprunts et dettes assimilées (sauf ICNE)													
TOTAL						645 224 338,22 €							

1: date à partir de laquelle les fonds sont amortis
2: F: fixe, V: variable; C: complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage)
3: Indiquer la formule entière de calcul du taux d'intérêt lorsque celui-ci est complexe, ou, en l'absence de taux d'intérêt complexe, la référence fixe ou variable du taux d'intérêt à l'origine du contrat (ex. Euribor 3 mois)
4: pour la première échéance payée, indiquer le taux d'intérêt en pourcentage
5: in fine (F), progressif (P), amortissements constants (AC), dégressif (D), variable (V)
6: annuelle (A), trimestriel (T), mensuel (M), semestriel (S)

Etat B9
N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE :
NOM DU POSTE COMPTABLE:
ETABLISSEMENT: CENTRE HOSPITALIER REGIONAL UNIVERSITAIRE DE LILLE

COMPTE FINANCIER 2018
INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES SUR L'ETAT DE LA DETTE FINANCIERE A LONG ET MOYEN TERME
Caractéristiques générales (2)

Indiquer le détail par contrat

Référence emprunt	NIVEAU DE RISQUE (Charte Gissler) avant couverture		SI RISQUE >= 2A		
	Niveau de risque de l'indice (chiffre)	Niveau de risque de la structure (lettre)	Date de passage en phase structurée 7	Date d'échéance de la phase structurée 8	Formule de calcul du taux d'intérêt de la phase structurée 9
C/163 Emprunts obligataires					
C/1631 Emprunts obligataires remboursables in fine					
0901	1	A			
C/1638 Autres emprunts obligataires					
C/164 Emprunts auprès des établissements de crédit					
C/ 1641 Emprunts en euros					
0100	1	A			
0101	1	A			
0102	1	A			
0200	1	A			
0201	1	A			
0202	1	A			
0203	1	A			
0204	1	A			
0205	1	A			
0206	1	A			
0207	1	A			
0208	1	A			
0300	1	A			
0422	1	A			
0423	1	A	28/02/2006	28/02/2007	(Euribor 12 M-0.025)-Floor à 2.5 activant à 2.5 sur Euribor 12 M
0423	1	A	28/02/2008	28/02/2009	(Euribor 12 M-0.785) + Taux fixe 0% si Spread CMS USD 10 Ans(Postibé)-CMS USD 02 Ans(Postibé) >= 0.09% sinon (6% - 5 x spread)
0424	1	A			
0425	1	A			
0426	1	A			
0427	1	A			
0428	1	A			
0429	1	A			
0547	1	A			
0548	1	A			
0549	1	A			
0600	1	A			
0601	1	A			

Etat BI9
N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE :
NOM DU POSTE COMPTABLE:
ETABLISSEMENT: CENTRE HOSPITALIER REGIONAL UNIVERSITAIRE DE LILLE

COMPTE FINANCIER 2018
INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES SUR L'ETAT DE LA DETTE FINANCIERE A LONG ET MOYEN TERME
Caractéristiques générales (2)

Indiquer le détail par contrat

Référance emprunt	NIVEAU DE RISQUE (Charte Gissler) avant couverture		SI RISQUE >= 2A		
	Niveau de risque de l'indice	Niveau de risque de la structure	Date de passage en phase structurée	Date d'échéance de la phase structurée	Formule de calcul du taux d'intérêt de la phase structurée
	(chiffre)	(lettre)	7	8	9
0602	1	A			
0700	1	A			
0701	1	A			
0702	1	A	01/12/2008	01/06/2012	Taux fixe 3.25% si Spread CMS EUR 10 ans(Postfixé)-CMS EUR 02 ans(Postfixé) >= 0% sinon (6.5% - 6 x spread)
0703	1	A			
0704	1	C	08/01/2007	08/01/2027	Taux fixe annulable à 3.69 % (exerçable à partir du 08/01/2012)
0705	1	A			
0706	1	A			
0707	1	A			
0708	1	A			
0800	1	A			
0801	1	A			
08TE1	1	A			
08TE2	1	A			
C/ 1643 Emprunts en devises					
C/ 1644 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie					
0430	1	A			
0430-Mobilisation	1	A			
0545	1	B	25/03/2008	25/03/2026	(Euribor 12 M(Postfixé)-0.28)-Floor à 3.93 activant à 3.6 sur Euribor 12 M(Postfixé)
0546	1	C	06/02/2009	06/02/2029	Taux fixe annulable à 2.93 % (exerçable à partir du 06/02/2014)
C/167 Emprunts assortis de conditions particulières					
C/ 1673 Prêts de l'Etat					
C/ 1674 Avances remboursables du FMESPP					
C/ 1675 Dettes - Partenariats public-privé					
C/ 1676 Prêts des collectivités et établissements publics locaux					
C/ 1677 Prêts des caisses d'assurance maladie					
C/ 1678 Autres prêts assortis de conditions particulières					
C/168 Autres emprunts et dettes assimilées (sauf ICNE)					
TOTAL					

Etat BI9
N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE :
NOM DU POSTE COMPTABLE:
ETABLISSEMENT: CENTRE HOSPITALIER REGIONAL UNIVERSITAIRE DE LILLE

COMPTE FINANCIER 2018
INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES SUR L'ETAT DE LA DETTE FINANCIERE A LONG ET MOYEN TERME
Caractéristiques générales (2)

Indiquer le détail par contrat

Référence emprunt	NIVEAU DE RISQUE (Charte Gissler) avant couverture		SI RISQUE >= 2A		
	Niveau de risque de l'indice (chiffre)	Niveau de risque de la structure (lettre)	Date de passage en phase structurée 7	Date d'échéance de la phase structurée 8	Formule de calcul du taux d'intérêt de la phase structurée 9

7: date du première échéance payée sur la phase structurée
8: date de la dernière échéance payée sur la phase structurée
9: indiquer la formule entière du calcul du taux en phase structurée

Etat B19
N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE :
NOM DU POSTE COMPTABLE:
ETABLISSEMENT: CENTRE HOSPITALIER REGIONAL UNIVERSITAIRE DE LILLE

COMPTE FINANCIER 2018
INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES SUR L'ETAT DE LA DETTE FINANCIERE A LONG ET MOYEN TERME
Caractéristiques générales (3)

Indiquer le détail par contrat

Référence emprunt	CARACTERISTIQUES GENERALES DU CONTRAT AU 31/12/N										
	Annuité de l'exercice		Type de taux (F, V ou C)	Formule de calcul du taux d'intérêt	Taux d'intérêt	Taux actuariel	Remboursement anticipé partiel réalisé sur l'exercice? (si oui, indiquer le montant remboursé)	Valorisation du coût de sortie au 31/12/N	Couverture ? (si oui, indiquer le montant couvert)	Capital restant dû au 31/12/N	Capital restant dû au 31/12/N-1
	Échéance de l'exercice - partie capital	Échéance de l'exercice - partie intérêt	10	11	12		13		13		
C/163 Emprunts obligataires	5,99 €	437 966,69 €								19 999 999,99 €	19 999 999,99 €
C/1631 Emprunts obligataires remboursables in fine	0,00 €	437 900,00 €								10 000 000,00 €	10 000 000,00 €
0901	0,00 €	437 900,00 €	F	Taux fixe à 4.375 %	4,38%	4,38%			N	10 000 000,00 €	10 000 000,00 €
C/1638 Autres emprunts obligataires											
C/164 Emprunts auprès des établissements de crédit	37 146 816,53 €	10 172 334,91 €						99 815 494,74 €		448 163 195,66 €	411 360 073,39 €
C/ 1641 Emprunts en euros	25 248 816,53 €	9 564 926,05 €						49 173 560,09 €		408 303 158,58 €	384 560 073,39 €
0100	1 196 666,66 €	660 630,47 €	V	Livret A + 1	1,75%	1,75%		3 172 750,08 €	N	32 666 666,64 €	33 833 333,32 €
0101	483 333,32 €	219 428,78 €	V	(Livret A + 1)-Floor 0 sur Livret A	1,75%	1,75%		1 242 929,17 €	N	12 350 000,02 €	12 783 333,34 €
0102	166 666,66 €	78 815,07 €	V	(Livret A + 1)-Floor 0 sur Livret A	1,75%	1,75%		1 029 750,00 €	N	9 833 333,34 €	
0201	1 000 000,00 €	612 000,00 €	F	Taux fixe à 3.6 %	3,60%	3,60%		1 874 998,58 €	N	15 000 000,00 €	17 000 000,00 €
0202	400 000,00 €	109 620,00 €	F	Taux fixe à 1.14 %	1,14%	1,17%		447 974,11 €	N	8 200 000,00 €	8 600 000,00 €
0203	400 000,00 €	109 620,00 €	F	Taux fixe à 1.14 %	1,14%	1,17%		447 974,11 €	N	8 200 000,00 €	8 600 000,00 €
0204	400 000,00 €	109 620,00 €	F	Taux fixe à 1.14 %	1,14%	1,17%		447 974,11 €	N	8 200 000,00 €	8 600 000,00 €
0205	800 000,00 €	158 875,00 €	F	Taux fixe à 1.64 %	1,64%	1,68%		622 199,11 €	N	9 275 000,00 €	9 875 000,00 €
0206	500 000,00 €	174 750,70 €	F	Taux fixe à 1.89 %	1,89%	1,70%		886 954,87 €	N	8 500 000,00 €	10 000 000,00 €
0207	250 000,00 €	91 234,02 €	F	Taux fixe à 1.58 %	1,58%	1,58%		781 358,90 €	N	9 750 000,00 €	
0208					0,00%	0,00%		909 640,81 €	N	10 000 000,00 €	
0300	125 000,00 €	49 468,98 €	F	Taux fixe à 1.98 %	1,98%	1,80%		819 433,15 €	N	9 875 000,00 €	
0422	750 000,00 €	9 367,20 €	V	(Euribor 03 M-Floor -0.42 sur Euribor 03 M) + 0.42	0,10%	0,10%		0,00 €	9 187 500,00 €	9 937 500,00 €	
0423	666 666,67 €	0,00 €	V	(Euribor 12 M + 0.04)-Floor -0.04 sur Euribor 12 M	0,00%	0,00%		0,00 €	N	1 333 333,29 €	1 999 999,96 €
0424	1 016 666,67 €	186 967,50 €	F	Taux fixe à 4.05 %	4,05%	4,11%			N	3 049 999,95 €	4 066 666,63 €
0425	1 000 000,00 €	481 987,22 €	F	Taux fixe à 4.75 %	4,75%	4,82%			N	8 000 000,00 €	10 000 000,00 €
0426	500 000,00 €	240 015,42 €	F	Taux fixe à 4.62 %	4,62%	4,74%			9 000 000,00 €	4 750 000,00 €	5 250 000,00 €
0427	500 000,00 €	0,00 €	V	(TAG 03 M(Positive) + 0.03)-Floor -0.03 sur TAG 03 M(Positive)	0,00%	0,00%		0,00 €	N	5 125 000,00 €	5 625 000,00 €
0428	500 000,00 €	231 781,97 €	F	Taux fixe à 3.85 %	3,85%	3,98%		1 043 772,66 €	N	5 625 000,00 €	6 125 000,00 €
0429	750 000,00 €	12 862,74 €	V	Euribor 06 M + 0.4	0,13%	0,13%		160 000,00 €	N	9 375 000,00 €	10 125 000,00 €
0547	1 000 000,00 €	313 708,71 €	F	Taux fixe à 1.78 %	1,78%	1,78%		1 771 430,38 €	N	17 000 000,00 €	18 000 000,00 €
0548	399 999,96 €	257 200,56 €	F	Taux fixe à 3.36 %	3,36%	3,49%		1 912 261,77 €	N	7 200 000,04 €	7 600 000,00 €
0549	1 200 000,00 €	538 712,53 €	F	Taux fixe à 2.7 %	2,70%	2,77%		3 787 981,04 €	N	22 500 000,00 €	23 700 000,00 €
0600	1 200 000,00 €	147 310,58 €	V	Euribor 03 M + 0.95	0,63%	0,64%		1 567 252,07 €	N	22 500 000,00 €	23 700 000,00 €
0601	100 000,00 €	0,00 €	V	(TAG 03 M(Positive) + 0.15)-Floor -0.15 sur TAG 03 M(Positive)	0,00%	0,00%			N		100 000,00 €
0602	154 081,42 €	1 668,75 €	F	Taux fixe à 4.41 %	4,41%	4,48%			0,00 €		154 081,42 €
0700	400 000,00 €	288 906,67 €	F	Taux fixe à 3.58 %	3,58%	4,05%		1 293 206,62 €	N	6 000 000,00 €	6 400 000,00 €
0701	533 333,24 €	17 360,00 €	F	Taux fixe à 4.32 %	4,32%	4,37%			N		533 333,24 €
0702	520 333,24 €	0,00 €	V	(TAG 03 M(Positive) + 0.115)-Floor -0.115 sur TAG 03 M(Positive)	0,00%	0,00%			N		520 333,24 €
0703	734 790,00 €	217 021,38 €	F	Taux fixe à 5.18 %	5,18%	5,36%		500 298,86 €	N	3 673 790,00 €	4 408 580,00 €
0704	600 000,00 €	0,00 €	V	(Euribor 06 M + 0.0475)-Floor -0.0475 sur Euribor 06 M	0,00%	0,00%		0,00 €	N	4 000 000,00 €	4 600 000,00 €
0705	752 500,00 €	298 908,19 €	C	Taux fixe annulable à 3,80 % (exerçable à partir du 08/01/2012)	3,80%	3,95%			N	6 962 500,00 €	7 625 000,00 €
0706	1 000 000,00 €	617 187,50 €	F	Taux fixe à 3.95 %	3,95%	4,01%		3 661 027,85 €	N	15 000 000,00 €	16 000 000,00 €
0707	2 000 000,00 €	1 166 933,74 €	F	Taux fixe à 3.99 %	3,99%	4,11%		12 669 301,50 €	N	40 000 000,00 €	42 000 000,00 €
0708	400 000,00 €	86 815,00 €	F	Taux fixe à 0.93 %	0,93%	0,95%		155 912,90 €	N	8 300 000,00 €	8 700 000,00 €
0800	800 000,00 €	178 460,00 €	F	Taux fixe à 1.86 %	1,86%	1,86%		726 762,91 €	N	9 650 000,00 €	10 450 000,00 €
0801	2 000 000,00 €	970 857,91 €	F	Taux fixe à 2.48 %	2,48%	2,65%		5 178 494,44 €	N	37 000 000,00 €	39 000 000,00 €
05TE1	300 000,00 €	178 418,36 €	F	Taux fixe à 1.96 %	1,96%	2,02%		927 535,28 €	N	8 500 000,00 €	9 000 000,00 €
06TE2	206 867,09 €	177 283,37 €	F	Taux fixe à 4.25 %	4,25%	4,31%		991 461,76 €	N	3 913 686,19 €	4 114 463,28 €
C/ 1643 Emprunts en devises	115 051,88 €	88 698,77 €	F	Taux fixe à 5,99 %	5,99%	5,99%		357 934,31 €	N	1 360 810,15 €	1 506 862,06 €
C/ 1644 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie	1 800 000,00 €	808 008,96 €									
0430	400 000,00 €	53 920,98 €	V	(Euribor 03 M + 0.43)-Floor 0 sur Euribor 03 M	0,48%	0,44%		1 641 903,95 €	N	30 850 000,00 €	16 750 000,00 €
0430-Mobilisation	0,00 €	0,00 €	V	(Moyenne Euribor 03 M + 0.43)-Floor 0 sur Moyenne Euribor 03 M	0,43%	0,44%		1 641 903,95 €	N	15 900 000,00 €	

Etat BIB
N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE :
NOM DU POSTE COMPTABLE:
ETABLISSEMENT: CENTRE HOSPITALIER REGIONAL UNIVERSITAIRE DE LILLE

COMPTE FINANCIER 2018
INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES SUR L'ETAT DE LA DETTE FINANCIERE A LONG ET MOYEN TERME
Caractéristiques générales (3)

Indiquer le détail par contrat

	CARACTERISTIQUES GENERALES DU CONTRAT AU 31/12/N										
	Annuité de l'exercice										
Référence emprunt	Échéance de l'exercice - partie capital	Échéance de l'exercice - partie intérêt	Type de taux (F, V ou C)	Formule de calcul du taux d'intérêt	Taux d'intérêt	Taux actuariel	Remboursement anticipé partiel réalisé sur l'exercice? (si oui, indiquer le montant remboursé)	Valorisation du coût de sortie au 31/12/N	Couverture ? (si oui, indiquer le montant couvert)	Capital restant dû au 31/12/N	Capital restant dû au 31/12/N-1
			10	11	12		13		13		
0545	1 000 000,00 €	407 078,38 €	C	(Euribor 12 M(Positif)-0,28)-Floor à 3,93 suivant à 3,6 sur Euribor 12 M(Positif)	3,98%	3,70%			N	10 000 000,00 €	11 000 000,00 €
0546	500 000,00 €	167 122,08 €	C	Taux fixe annulable à 2,83 % (exemplaire à partir du 08/02/2014)	2,83%	2,99%			N	5 250 000,00 €	5 750 000,00 €
C/167 Emprunts assortis de conditions particulières											
C/ 1673 Prêts de l'Etat											
C/ 1674 Avances remboursables du FMESPP											
C/ 1675 Dettes - Partenariats public-privé											
C/ 1676 Prêts des collectivités et établissements publics locaux	0,00 €	0,00 €		Gratuit	0,00%	0,00%				2 846 878,22 €	2 846 878,22 €
C/ 1677 Prêts des caisses d'assurance maladie											
C/ 1678 Autres prêts assortis de conditions particulières											
C/168 Autres emprunts et dettes assimilées (sauf ICNE)											
TOTAL	27 146 916,83 €	18 610 434,91 €						58 615 484,74 €		452 981 634,88 €	424 148 451,71 €

10: pour la dernière échéance payée sur l'exercice N, indiquer F: fixe; V: variable; C: complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme le simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage)
11: pour la dernière échéance payée sur l'exercice N, indiquer la formule de calcul du taux d'intérêt lorsque celui-ci est complexe, ou, en l'absence de taux d'intérêt complexe, la référence fixe ou variable du taux d'intérêt
12: pour la dernière échéance payée sur l'exercice N, indiquer le taux d'intérêt en pourcentage
13: si l'emprunt fait l'objet d'une opération de couverture, il convient de compléter les tableaux sur les opérations de couverture

Etats de crédits de trésorerie

Indiquer le détail par contrat

	Numéro du contrat	Date d'autorisation de la ligne ou de signature du contrat	Durée du contrat (en mois)	Index disponibles au 31/12/N	Montant max. autorisé au 31/12/N	Encours moyen en N	Montant des intérêts remboursés en N	Encours restant dû au 31/12/N
				1		2	3	
C/519 crédits de trésorerie								
C/5191 lignes de crédits de trésorerie					[illegible]		[illegible]	[illegible]
Crédit Agricole	00485223/co9940	29/08/2018	12	EURIBOR 3 mois moyenné +0,3	35 000 000,00 €	12 500 000,00 €	38 162,26 €	0,00 €
Banque Postale	20189008257 000[illegible]	26/06/2018	12	EONIA +0,4	35 000 000,00 €	13 617 800,00 €	58 340,08 €	24 650 000,00 €
Arkéa	002351[illegible]8CT3CHR[illegible]	04/07/2018	12	TIBM+0,42	10 000 000,00 €	1 584 000,00 €	7 644,16 €	0,00 €
Caisses Epargne	98186227036A	02/07/2018	12	EONIA+0,3	10 000 000,00 €	0,00 €		0,00 €
C/51932 lignes de crédits de trésorerie liée à un emprunt								

1: préciser le(s) index (Euribor, Euribor 1 mois, etc.)
2: encours liés * nombre des jours de tirage/360
3: y compris les commissions de non utilisation et autres frais payés sur l'exercice au titre de la ligne

Etat B29
N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE :
NOM DU POSTE COMPTABLE:
ETABLISSEMENT: CENTRE HOSPITALIER REGIONAL UNIVERSITAIRE DE LILLE

COMPTE FINANCIER 2018
INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES SUR L'ETAT DE LA DETTE FINANCIERE A LONG ET MOYEN TERME
Typologie de l'encours de dette

Structure	Indices sous-jacents	Indices zone euro (1)	Indice inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices (2)	Ecarts d'indices zone euro (3)	Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro (4)	Ecarts d'indices hors zone euro (5)	Autres indices (6)
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (taux unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	37					
	% de l'encours	93,08%					
	Montant en euros	419 040 657,00 €					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	1					
	% de l'encours	2,22%					
	Montant en euros	10 000 000,00 €					
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	2					
	% de l'encours	2,69%					
	Montant en euros	12 112 500,00 €					
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 cap	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						1
	% de l'encours						2,00%
	Montant en euros						9 000 000,00 €

Etat BI9
N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE :
NOM DU POSTE COMPTABLE:
ETABLISSEMENT: CENTRE HOSPITALIER REGIONAL UNIVERSITAIRE DE LILLE

COMPTE FINANCIER 2018
INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES SUR L'ETAT DE LA DETTE FINANCIERE A LONG ET MOYEN TERME
Détail des opérations de couverture (1)

Emprunt couvert				Instrument de couverture							
Emprunts couverts (pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) 1	Capital restant dû au 31/12/2018	Formule de calcul du taux d'intérêt (avant couverture) 2	Niveau de risque selon la charte "Gissler"	Organisme cocontractant	Numéro du contrat	Type de couverture 3	Nature de la couverture (change ou taux)	Capital restant dû au 31/12/2018	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Niveau de risque selon la charte "Gissler" après couverture
Taux fixe (total)	9 000 000,00 €							9 000 000,00 €			
0501	0,00 €	Taux fixe à 4.41 %	A-1	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	2226420C-Payeur	swap	taux	0,00 €	01/07/2004	02/01/2018	B-1
0601	0,00 €	Taux fixe à 4.41 %	A-1	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	2226420C-Receveur	swap	taux	0,00 €	01/07/2004	02/01/2018	A-1
0424	9 000 000,00 €	Taux fixe à 4.75 %	A-1	Depfa Bank	9451700E	swap	taux	9 000 000,00 €	25/10/2007	25/10/2027	F-6
Taux variable simple (total)	9 187 500,00 €							9 187 500,00 €			
0300	9 187 500,00 €	(Euribor 03 M-Floor - 0,42 sur Euribor 03 M) + 0.42	A-1	ARKEA	KTP 1161480	swap	taux	9 187 500,00 €	06/10/2011	25/02/2031	A-1
Taux complexe (total)											
Total	18 187 500,00 €							18 187 500,00 €			

1: classer les emprunts selon le type de taux avant opération de couverture
2: pour la dernière échéance payée sur l'exercice, indiquer la formule de calcul du taux d'intérêt lors celui-ci est complexe, sinon la référence fixe ou variable du taux d'intérêt
3: indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap, floor, tunnel, swaption*)

Etat B!9
N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE :
NOM DU POSTE COMPTABLE:
ETABLISSEMENT: CENTRE HOSPITALIER REGIONAL UNIVERSITAIRE DE LILLE

COMPTE FINANCIER 2018
INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES SUR L'ETAT DE LA DETTE FINANCIERE A LONG ET MOYEN TERME
Détail des opérations de couverture (2)

Emprunts couverts (pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Instrument de couverture (swap de taux)								Instrument de couverture (option)		
	Taux payé				Taux reçu						
	Type de taux	Formule de calcul du taux d'intérêt	Taux d'intérêt	Montant des intérêts payés sur l'exercice	Type de taux	Formule de calcul du taux d'intérêt	Taux d'intérêt	Montant des intérêts reçus sur l'exercice	Niveau de l'option (en taux)	Prime (en taux)	
										reçues	payées
1	2	3	4		2	3	4				
Taux fixe (total)				112 970,27 €				481 597,22 €			
0601	C	Taux fixe 3.41% à barrière 5.5% sur Euribor 12 M	3,41%	11 581,38 €	F	Taux fixe à 0 %	0,00%	0,00 €			
0601	F	Taux fixe à 0 %	0,00%	0,00 €	F	Taux fixe à 4,41 %	4,41%	0,00 €			
0424	C	Taux fixe 1% a barrière - 0.232 sur écart EUR-CHF EUR-USD (1%/1-0.232)	1,00%	101 388,89 €	F	Taux fixe à 4,75 %	4,75%	481 597,22 €			
Taux variable simple (total)				239 819,27 €				-31 744,57 €			
0300	F	Taux fixe à 2.45 %	2.45%	239 819,27 €	V	Euribor 03 M	-0,32%	-31 744,57 €			
Taux complexe (total)											
Total				352 789,64 €				449 852,65 €			

1: classer les emprunts selon le type de taux avant opération de couverture
2: F: fixe; V: variable; C: complexe
3: pour la dernière échéance payée sur l'exercice, indiquer la formule entière de calcul du taux d'intérêt lorsque celui-ci est complexe, sinon la référence fixe ou variable du taux d'intérêt
4: pour la dernière échéance payée sur l'exercice, indiquer le taux d'intérêt en pourcentage

Etat B3
N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE :
NOM DU POSTE COMPTABLE:
ETABLISSEMENT: CENTRE HOSPITALIER REGIONAL UNIVERSITAIRE DE LILLE

COMPTE FINANCIER 2018
INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES SUR L'ETAT DE LA DETTE FINANCIERE A LONG ET MOYEN TERMI
Emprunts refinancés ou renégociés au cours de l'année N

N° de contrat d'emprunt initial	Date de signature du contrat initial	Organisme prêteur du contrat initial	N° de contrat d'emprunt renégocié	Date du refinancement / renégociation	Date de la 1ère échéance du prêt refinancé/renégocié	Organisme prêteur du contrat refinancé	Durée résiduelle en années (1)		Taux (2)						Capital restant dû à date de refinancement (6)		Profit d'amortissement (6)		Pénalités de sortie payées		
							Contrat initial	Contrat refinancé/renégocié	Contrat initial			Contrat refinancé / renégocié			Contrat initial	Contrat refinancé (7)	Contrat initial	Contrat refinancé/renégocié	Total	dont contrat initial	dont contrat initial
									Type de taux (3)	Formule de calcul du taux (4)	Niveau de risque (charte "Gissler")	Type de taux (3)	Formule de calcul du taux (4)	Niveau de risque (charte "Gissler")							
Total (7)																					

1 Inscrire la durée résiduelle au 31/12/N
2 Taux à la date de refinancement ou de renégociation
3 Indiquer : F fixe , V variable simple , C complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement dérivé comme la simple addition d'un taux variable de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage)
4 Indiquer la formule calcul du taux : si taux complexe (type de taux = C) indiquer la formule de la phase simulatrice
5 Le refinancement peut porter sur une partie seulement du prêt, les moyennes restent dus du contrat initial et refinancé peuvent donc être différents
6 Indiquer AC pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, D pour amortissement dégressif, F pour si fixe, V pour variable
7 Le total de la colonne doit correspondre au montant comptabilisé au compte 100 sur l'exercice (prêt au plan). Ce compte est utilisé pour enregistrer les opérations de réaménagement (refinancement s'il y a variation de contrat ou renégociation lorsqu'il y a avenant au contrat).

* Cet onglet n'est pas complété automatiquement par Insito. Merci de vous rapprocher de votre consultant en cas de besoin.

Etat BI9
N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE :
NOM DU POSTE COMPTABLE:
ETABLISSEMENT: CENTRE HOSPITALIER REGIONAL UNIVERSITAIRE DE LILLE

COMPTE FINANCIER 2018
INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES SUR L'ETAT DE LA DETTE FINANCIERE A LONG ET MOYEN TERME
Echéancier flux de trésorerie

Catégories d'emprunts	Echéancier						
	1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans	+ 5 ans	Total
Emprunts non structurés (cotés 1A)							
- capital	35 263 582,76 €	25 299 577,26 €	24 649 278,36 €	23 650 606,69 €	23 669 076,33 €	295 488 533,16 €	428 040 656,56 €
- intérêts	9 538 100,20 €	8 701 382,02 €	8 068 670,53 €	7 500 882,97 €	6 819 341,06 €	52 431 796,86 €	93 360 173,64 €
Emprunts structurés - risque limité (cotés 1B, 2B, 2A, 3A, 3B et 3C)							
- capital	1 000 000,00 €	1 000 000,00 €	1 000 000,00 €	1 000 000,00 €	1 000 000,00 €	5 000 000,00 €	10 000 000,00 €
- intérêts	370 069,44 €	333 975,00 €	296 055,56 €	259 048,61 €	222 041,67 €	555 712,50 €	2 036 902,78 €
Emprunts structurés - risque élevé (non cités ci-dessus)							
- capital	1 262 500,00 €	1 262 500,00 €	1 262 500,00 €	1 262 500,00 €	1 262 500,00 €	5 800 000,00 €	12 112 500,00 €
- intérêts	422 937,52 €	376 377,08 €	333 660,90 €	289 146,17 €	242 818,83 €	546 159,30 €	2 213 099,80 €
Emprunts "hors charte Gissler" (6F)							
- capital	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
- intérêts	-342 187,50 €	-305 000,00 €	-266 145,84 €	-228 125,00 €	-190 104,17 €	-362 396,83 €	-1 693 959,34 €
TOTAL TOUTES CATEGORIES							
- capital	37 546 082,76 €	27 562 077,26 €	26 911 778,36 €	25 913 106,69 €	25 931 576,33 €	306 288 533,16 €	450 153 156,56 €
- intérêts	10 288 919,66 €	9 108 734,10 €	8 432 241,15 €	7 820 952,75 €	7 094 097,39 €	53 171 271,83 €	95 916 216,88 €

Etat B10
ETABLISSEMENT: CHU LILLE
NOM DU POSTE COMPTABLE: 059025

COMPTE FINANCIER 2018

ETAT DES PARTICIPATIONS AU 31 DECEMBRE DE L'EXERCICE

Informations administratives et financières	NOMS DES ORGANISMES																
	Syndicat Inter Hospitalier de Bretagne	GIP E-SIS 5962	G.I.P RESEAU SANTE QUALITE	GIP SANTEXEL	G.I.E EURASANTE	FONDATION MALADIES RARES	GCS « URGENCES DE LA MAIN »	GCS « Centre de Référence Régional en Cancérologie » (CRRC)	GCS G4	GCS SIGRA	GCS HPSM	GCS MATISS	RESEAU TV AVC 5962	GCS UNIHA	GCS HU LILLE ARMENTIERES	GCS HU ARTOIS LENS	GCS HU PEC ENFANTS ADOLESCENTS SSR
* Informations relatives à l'organisme (à partir du dernier exercice connu à préciser)	2016	2016	2016		2016	2017	2017	2017	2017	2017	2017	2016	2016	2016	2017		2016
FORME JURIDIQUE	G.I.P	G.I.P	G.I.P	G.I.P	G.I.E	Fondation	G.C.S	G.C.S	G.C.S	G.C.S	G.C.S	G.C.S	G.C.S	G.C.S	G.C.S	G.C.S	G.C.S
ADRESSE DU SIÈGE SOCIAL	4 rue du Prof Jean Pecker 35065 Rennes	255 Av Nelson Mandela 59120 LOOS	310 Avenue Eugène Avinée 59120 LOOS	310 Avenue Eugène Avinée 59120 LOOS	310 Avenue Eugène Avinée 59120 LOOS		96 Rue Gustave Delory 59810 Lesquin	2 avenue Oscar Lambret 59037 LILLE CEDEX				556 Avenue Willy Brandt 59777 Euralille	CHRU de Lille 2 Avenue Oscar Lambret 59037 Lille Cedex	3 Quai des Célestins 69000 Lyon			
NATURE D'ACTIVITÉ	Toutes activités concourant à la mise en œuvre, au développement et à la coordination de l'informatique des EPS	Toutes activités concourant à la mise en œuvre, au développement et à la coordination de l'informatique des EPS	Politique d'amélioration continue de la qualité	Formation continue des professions de santé	Développement Régional en Ethiopie Santé							Structure de maîtrise d'ouvrage régionale en systèmes d'information de santé partagée	Accompagnement du handicap des personnes cérébro-lésées dans la région Nord Pas de Calais				prise en charge des enfants et des adolescents relevant de Soins de Suite et de Réadaptation
CAPITAL SOCIAL AU DÉBUT DE L'EXERCICE	1 683 924,85	2 502 251,34	144 825,56		857 000,00	1 000 000,00	76 224,50	10 000,00	60 000,00	120 000,00	3 000,00	-	1 000,00	61,00	2 000,00		2 000,00
CAPITAL SOCIAL A LA FIN DE L'EXERCICE	1 893 600,00	2 391 508,19	144 825,56		857 000,00	1 000 000,00	76 224,50	10 000,00	60 000,00	120 000,00	3 000,00	50 000,00	1 000,00	67,00	2 000,00		2 000,00
SITUATION FINANCIÈRE NETTE	5 158 270,00	6 276 529,93	588 003,80		2 491 123,00	4 510 970,00	76 224,50			376 799,00			82 201,51	380 590,41			2 000,00
CAPITAUX PROPRES AUTRES QUE LE CAPITAL SOCIAL	4 052 358,36	5 286 981,97	443 177,24		1 634 123,00	3 510 970,00	-	-	9 998,92	256 799,00	-		81 201,51	380 523,41	-		-
MONTANT DE L'ENCOURS DES EMPRUNTS RÉALISÉS PAR L'ORGANISME	5 126 761,00	-	-		30 516,00		-	213,37	-	2 000,00	-		-	-	-		-
CHIFFRE D'AFFAIRES DE L'EXERCICE	26 721 569,00	6 149 042,35	429 219,01		6 026 156,00	3 375 075,00	3 867 590,00	2 048 083,08	908 500,00	22 226 157,00	800 472,00	-	89 715,74	7 944 393,09	-		1 000,00
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	311 862,00	- 795 986,90	126 228,24		110 178,00	- 334 207,00	-	-	8 262,86	- 52 631,00	-	-	20 895,61	352 778,98	-		-
AFFECTATION		Report à nouveau															
* Informations relatives à la participation de l'EPS au 31 décembre du dernier exercice clos																	
MONTANT DU CAPITAL DÉTENU PAR L'EPS :																	
- AU DÉBUT DE L'EXERCICE	30 000,00	2 341 460,22	26 112,25	162 853,00	78 785,33	25 000,00	38 112,25	5 000,00	20 000,00	1 000,00	1 000,00	68,49	90,00	1,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
- A LA FIN DE L'EXERCICE	30 000,00	2 230 435,07	-	162 853,00	78 785,33	25 000,00	38 112,25	5 000,00	20 000,00	1 000,00	1 000,00	68,49	90,00	1,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
QUOTE-PART DE L'EPS :																	
- AU DÉBUT DE L'EXERCICE	1,78%	93,57%	26,32%		9,09%	2,50%	50,00%	50,00%	25,00%	0,83%	33,33%	0,14%	9,00%	1,92%	50,00%		50,00%
- A LA FIN DE L'EXERCICE	1,58%	93,27%	0,00%		9,09%	2,50%	50,00%	50,00%	25,00%	0,83%	33,33%	0,14%	9,00%	1,49%	50,00%		50,00%

* l'établissement doit être détenteur, pour chacun organisme, du dernier bilan disponible et du rapport du commissaire aux comptes

Etat BI11
ETABLISSEMENT: CHU LILLE
NOM DU POSTE COMPTABLE: 059025

COMPTE FINANCIER 2018

EVALUATION ET COMPTABILISATION DES STOCKS

CRPP

		Stock initial (SI) au 01/01/n	Stock final (SF) au 31/12/n	Ajustement des dépréciations			
Compte	Nature des stocks et des en-cours	(a)	(b)	Niveau initial des dépréciations au 01/01/n (c)	Reprises des dépréciations existantes (d)	Dépréciations nécessaires au 31/12/N (e)	Niveau final des dépréciations au 31/12/n (f=(c+e)-d)
C/31	**Matières premières et fournitures**						
C/32	**Autres approvisionnements**	19 082 640,65	20 460 180,23				
	dont C/321 Produits pharmaceutiques et produits à usage médical	11 371 437,83	12 997 280,56				
C/33	**En-cours de production de biens**						
C/35	**Stocks de produits**						
C/37	**Stocks de marchandises**						
C/38	**Autres stocks**						
TOTAL		19 082 640,65	20 460 180,23				

Il s'agit des comptes de stocks et en-cours (classe 3) du compte de résultat principal

Etat BI12
ETABLISSEMENT: CHU DE LILLE
NOM DU POSTE COMPTABLE: 059025
COMPTE FINANCIER 2018

DETAIL ET EVALUATION DES VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

		Montant à l'ouverture de l'exercice n	Montant à la clôture de l'exercice n	Ajustement des dépréciations			
Compte	Situation des valeurs mobilières de placement	(a)	(b)	Niveau initial des dépréciations au 01/01/n (c)	Reprises des dépréciations existantes (d)	Dépréciations nécessaires au 31/12/N (e)	Niveau final des dépréciations au 31/12/n (f=(c+e)-d)
C/506	Obligations	NEANT					
C/507	Bons du Trésor						
C/508	Autres valeurs mobilières et créances assimilées						
TOTAL							

Etat CR1
ETABLISSEMENT: CHU LILLE
NOM DU POSTE COMPTABLE: 059025

COMPTE FINANCIER 2018

ELEMENTS SIGNIFICATIFS EXPLICITANT LES COMPTES

Le compte de résultat toutes activités confondues est présenté sans neutralisation des opérations réciproques entre budgets. Celles-ci correspondent à des refacturations du budget général au compte H7087 et correspondent à des frais d'administration, des charges de transports, d'acte de biologie, et de blanchisserie, consommées au titre des activités annexes

COMPTE FINANCIER 2018

ÉTAT SYNTHÉTIQUE DES SUBVENTIONS D'EXPLOITATION ET DES CONTRIBUTIONS ACCORDÉES PAR L'ÉTABLISSEMENT

RUBRIQUES	Montant exercice N
C/ 652 Contributions aux structures de coopération autres que GHT	2 163 587,90
Dont 6521: Contributions aux groupements d'intérêt public (GIP)	30 530,00
Dont 6522: Contributions aux groupements d'intérêt économique (GIE)	133 000,00
Dont 6523: Contributions aux groupements de coopération sanitaire (GCS)	2 000 057,90
Dont 6528: Autres contributions à des structures de coopération	0,00
C/ 653 Contributions aux groupements hospitaliers de territoire (GHT)	265 252,76
C/ 657 Subventions	67 715,00
Dont 6571: Subventions aux associations participant à la vie sociale des usagers	67 715,00
Dont 6578: Autres subventions	0,00
TOTAL	2 496 555,66

État CR3

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 059025

NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES. LILLE CHU

ÉTABLISSEMENT : BUDGET GENERAL - CHR LILLE

GED

COMPTE FINANCIER 2018

DÉTAIL DES PRODUITS DE L'ACTIVITÉ HOSPITALIÈRE

COMPTE DE RÉSULTAT PRÉVISIONNEL Principal

	MONTANT EXERCICE N	MONTANT EXERCICE N-1
7311 Produits de l'hospitalisation	861 558 931,81	850 569 348,90
7312 Produits des prestations faisant l'objet d'une tarification spécifique - MCO	63 797 106,56	60 816 494,44
Sous-total compte 731 Produits à la charge de l'assurance maladie	925 356 038,37	911 385 843,34
7321 Produits de la tarification en hospitalisation complète non pris en charge par l'assurance maladie	25 400 877,40	25 713 618,26
7322 Produits de la tarification en hospitalisation incomplète non pris en charge par l'assurance maladie	5 067 059,30	5 501 006,10
7323 Produits des tarifications de l'hospitalisation à domicile non pris en charge par l'assurance maladie	75 437,60	85 226,40
7324 Produits des prestations faisant l'objet d'une tarification spécifique non pris en charge par l'assurance maladie	10 663 205,17	10 232 975,63
7327 Forfait journalier	11 944 039,00	10 979 983,50
Sous-total compte 732 Produits à la charge des patients, organismes complémentaire et compagnies d'assurance	53 150 618,47	52 512 809,89
733 Produits des prestations de soins délivrées aux patients étrangers non assurés sociaux en France	14 548 714,59	16 563 966,31
734 Prestations effectuées au profit des malades d'un autre établissement	23 744 135,34	20 797 575,39
735 Produits à la charge de l'État, collectivités territoriales et autres organismes publics	1 818 390,56	5 179 584,04
Sous total compte 73 PRODUITS DE L'ACTIVITÉ HOSPITALIÈRE	1 018 617 897,33	1 006 439 778,97
7471 Fonds d'intervention régional (FIR)	23 658 431,20	22 747 285,00
7722 Produits sur exercices antérieurs à la charge de l'assurance maladie	0,00	0,00
TOTAL	1 042 276 328,53	1 029 187 063,97

État CR3

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 059025

NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES. LILLE CHU

ÉTABLISSEMENT : GROUP HOSP TERRITOIRE LILLE ME

GED

COMPTE FINANCIER 2018

DÉTAIL DES PRODUITS DE L'ACTIVITÉ HOSPITALIÈRE

COMPTE DE RÉSULTAT PRÉVISIONNEL Annexe G

	MONTANT EXERCICE N	MONTANT EXERCICE N-1
7311 Produits de l'hospitalisation	31 286,00	0,00
7312 Produits des prestations faisant l'objet d'une tarification spécifique - MCO	0,00	0,00
Sous-total compte 731 Produits à la charge de l'assurance maladie	31 286,00	0,00
7321 Produits de la tarification en hospitalisation complète non pris en charge par l'assurance maladie	0,00	0,00
7322 Produits de la tarification en hospitalisation incomplète non pris en charge par l'assurance maladie	0,00	0,00
7323 Produits des tarifications de l'hospitalisation à domicile non pris en charge par l'assurance maladie	0,00	0,00
7324 Produits des prestations faisant l'objet d'une tarification spécifique non pris en charge par l'assurance maladie	0,00	0,00
7327 Forfait journalier	0,00	0,00
Sous-total compte 732 Produits à la charge des patients, organismes complémentaire et compagnies d'assurance	0,00	0,00
733 Produits des prestations de soins délivrées aux patients étrangers non assurés sociaux en France	0,00	0,00
734 Prestations effectuées au profit des malades d'un autre établissement	0,00	0,00
735 Produits à la charge de l'État, collectivités territoriales et autres organismes publics	0,00	0,00
Sous total compte 73 PRODUITS DE L'ACTIVITÉ HOSPITALIÈRE	31 286,00	0,00
7471 Fonds d'intervention régional (FIR)	13 680,00	0,00
7722 Produits sur exercices antérieurs à la charge de l'assurance maladie	0,00	0,00
TOTAL	44 966,00	0,00

Etat AI1
ETABLISSEMENT: CHU LILLE
NOM DU POSTE COMPTABLE: 059025

COMPTE FINANCIER 2018

ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN
AUTRES QUE LES INSTRUMENTS DE COUVERTURE DE LA DETTE A LONG TERME

Raison sociale du cocontractant	Nature du contrat	Date du contrat	Durée du contrat	Redevances payées		Redevances restant à payer selon échéances				
				de l'exercice	cumulées	Moins de 1 an	de 1 à 5 ans	+ de 5 ans	Total restant	Prix d'achat résiduel
Total										

NEANT

Etat AI2
ETABLISSEMENT: CHU LILLE
NOM DU POSTE COMPTABLE: 059025

COMPTE FINANCIER 2018

HONORAIRES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Les honoraires sont fonction du niveau de qualification requis par la nature et la complexité des travaux effectués et du temps passé
Ces derniers s'élèvent pour la mission légale 2018 à 285 461,10 € TTC

	HT	Imputable	TTC
Acomptes 1 + 2	120 000,00	142 560,00	144 000,00
Versements 3 et 4 en DENM	141 461,10	141 461,10	141 461,10
Total Mission 2018	261 461,10	**284 021,10**	285 461,10
Accompagnement spécifique	7 750,00	9 207,00	9 300,00
Total H62261	269 211,10	**293 228,10**	294 761,10

Etat AI3
ETABLISSEMENT: CHU LILLE
NOM DU POSTE COMPTABLE: 059025

COMPTE FINANCIER 2018

TABLEAU SYNTHETIQUE DES EFFECTIFS

		ETP moyens rémunérés au 31/12/n
Personnel médical	PH temps plein et temps partiel	580,05
	Praticiens enseignants et hospitaliers universitaires	125,37
	Attachés et attachés associés en triennal et en CDI	44,22
	Praticiens contractuels en CDI	4,80
	Sous-total Permanents	**754,44**
	Praticiens contractuels en CDD	74,82
	Assistants et assistants associés	92,36
	Praticiens enseignants et hospitaliers non titulaires et temporaires	98,12
	Autres praticiens à recrutement contractuel	4,50
	Attachés et attachés associés en CDD	27,02
	Sous-total – Non permanents	**296,81**
	Internes	1 305,15
	Etudiants	1 971,48
	Sous-total internes et étudiants	**3 276,63**
	Total Personnel médical	**4 327,89**
Personnel non médical-Titulaires et stagiaires	Personnels administratifs	1 078,26
	Personnels des services de soins	7 091,80
	Personnels éducatifs et sociaux	81,66
	Personnels médico-techniques	751,46
	Personnels techniques et ouvriers	1 539,78
	Sous-total	**10 540,97**
Personnel non médical – Contrats à durée indéterminée	Personnels administratifs	188,33
	Personnels des services de soins	102,92
	Personnels éducatifs et sociaux	10,66
	Personnels médico-techniques	22,16
	Personnels techniques et ouvriers	249,52
	Sous-total	**573,57**
Personnel non médical – Contrats à durée déterminée et autres	CDD	545,96
	Contrats soumis à disposition particulière	8,34
	Apprentis	9,97
	Sous-total	**564,28**
	Total Personnel non médical	**11 678,81**
	TOTAL Personnel médical + Personnel non médical	**16 006,70**

Totaux

	ETP moyens rémunérés au 31/12/n
Personnel médical	4 327,89
Personnel non médical – Titulaires et stagiaires	10 540,97

Personnel non médical - Contrats à durée indéterminée	573,57
Personnel non médical - Contrats à durée déterminée et autres	564,28
Total	16 006,70

Etat AI4
ETABLISSEMENT: CHU LILLE
NOM DU POSTE COMPTABLE: 059025

COMPTE FINANCIER 2018

EVENEMENT POSTERIEURS A LA CLOTURE SIGNIFICATIFS

- **Construction d'un bâtiment dédié à la recherche :**

L'Université de Lille Droit et Santé, le CHU de Lille, le CNRS, l'Inserm, l'Université de Lille Sciences et Technologies, l'Université de Lille Sciences Humaines et Sociales, l'Institut Pasteur de Lille, l'IIS, le Centre Oscar Lambret et l'IRCL sont partenaires d'un projet de création, à échéance 2020, d'un Institut de recherche pluridisciplinaire sur le cancer de dimension internationale sur le site hospitalo-universitaire de Lille.

Parmi les organismes financeurs, une distinction est opérée entre :
- L'université de Lille et le CHU de Lille, entités qui financent le bien et le contrôlent conjointement.
- L'INSERM, l'État, la Région des Hauts de France et la Métropole Européenne de Lille qui financent le bien sans le contrôler.

Le CHU DE LILLE s'engage à verser au total la somme de 5 M€ (cinq millions d'euros) à l'UNIVERSITÉ Cette somme correspond à la participation financière du CHU DE LILLI à l'édification d'un bâtiment neuf contrôlé conjointement par l'UNIVERSITE et le CHU DE LILLE (l'ACTIF), et sera comptabilisée conformément à l'instruction de la direction générale des finances publiques n° BUDE1403070J du 31/01/2014.

La convention de financement a été signée en février 2019.

Etat AI5
ETABLISSEMENT: CHU LILLE
NOM DU POSTE COMPTABLE: 059025

COMPTE FINANCIER 2018

INFORMATION SUR LES ASPECTS ENVIRONNEMENTAUX

NEANT